



Fondation Brazzaville

En partenariat
avec l'Afrique

**Paix
Environnement
Santé**

Rapport 2015 – 2020 et au-delà



Mentions légales et crédits

Directeur de la publication : Richard Amalvy, directeur général | **Conseil éditorial :** Jean-Yves Ollivier, Martine Chayriguès | **Coordination éditoriale et traductions :** Jacqueline Collier Jespersen, Claudine Garrigou, Véronique Salvignol | **Création graphique, cartographie et infographie :** Simon Bourges | **Comité de rédaction :** Ariane Allin, Jacqueline Collier Jespersen, Philippe Jonnart, André Malong, Nathaniel Moatti | **Communications Manager :** Mikaël Oliveira | **Crédits photographiques :** Jonathan Erasmus (1, 6, 51), Bruno At (4), Guenter Guni (4, 31, 33, 35, 49), Narvikk (4), Johnny Greig (12), Andrey Gudkov (34), Kasia Janus (40), Zeljko Santrac (45), Africa 924 (49), Fonds photographique de la fondation (autres images).



Nous croyons en la dynamique africaine pour façonner l'avenir du continent. Parce que nous nous sommes engagés à ce que « le discours sur l'Afrique » change, nous soutenons les idées de nos partenaires africains, et mettons en œuvre des initiatives et des programmes qui répondent concrètement à leurs défis. Pour y parvenir, nous travaillons en faveur de la paix, de l'environnement et de la santé.



Jean-Yves Ollivier
Président fondateur

Responsabilité

La Fondation Brazzaville est une organisation indépendante à but non lucratif (ONG), enregistrée auprès de la Charity Commission for England and Wales. Cet enregistrement la rend comptable de ses activités et de son financement vis-à-vis de l'organe régulateur anglais (ONG no. 1160693, enregistrement validé le 27 février 2015).

Sommaire

5 Ce qui nous anime

7 Gouvernance

Le patronage royal
Le conseil d'administration
L'équipe exécutive
Le conseil consultatif

12 Perspectives

Soutenir une dynamique africaine
S'adapter à l'évolution des besoins du continent
Valoriser les jeunes talents africains
Autonomiser les acteurs africains du changement

18 Nos actions

Des partenariats pour trouver des solutions
Bilan de nos initiatives et partenariats



22

Focus sur la paix

Agir pour la paix
La médiation d'otages en République centrafricaine
Retour sur images : *Plot for Peace*
La facilitation du dialogue intra-libyen



26

Focus sur l'environnement

Préserver le bassin du Congo
Sauvegarder le second poumon de la planète
Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
La gouvernance collégiale du Fonds
Protéger les éléphants d'Afrique



36

Focus sur la santé

Lutter contre les médicaments falsifiés
Les effets de la corruption sur la chaîne d'approvisionnement du médicament
Vers l'Initiative de Lomé
L'engagement des gouvernements africains au sommet de Lomé

46

Finances

Gérer les ressources de manière efficiente

48

S'engager avec la Fondation

Créer une valeur durable pour l'Afrique
Soutenir les programmes de la Fondation Brazzaville



La Fondation croit en l'énorme potentiel de l'Afrique et a une expérience reconnue dans la promotion et le soutien d'initiatives africaines visant à résoudre les conflits, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et le bien-être des populations.

Trois grands **axes de travail**

Paix

Il est urgent d'aider à la résolution des conflits internationaux et internes, qui impliquent souvent une multiplicité d'acteurs locaux à travers l'Afrique et au-delà. L'expertise, l'agilité et la confiance sont nécessaires pour ouvrir la voie à la médiation internationale, mettre fin aux conflits avec succès, obtenir la libération des otages et construire une paix durable aux niveaux international, régional et local.

Environnement

En Afrique et ailleurs, les populations dépendent du climat, de l'eau, de l'environnement naturel, de la faune et de la flore et de divers services environnementaux pour mener une vie saine, heureuse et prospère. Créer des coalitions avec les gouvernements, les experts techniques, les organisations de la société civile et les communautés locales constitue une base pour protéger les écosystèmes, les ressources, la biodiversité et pour agir pour le développement des communautés humaines. C'est la finalité du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Santé

La santé et le bien-être des personnes ne se limitent pas à l'absence de maladie ou de handicap. Il faut s'assurer que chaque individu se réalise pleinement, en lui donnant accès à des médicaments et à des traitements médicaux de qualité, en luttant contre les médicaments falsifiés et en soutenant les initiatives de santé publiques et privées qui transforment sa vie. L'Initiative de Lomé a été lancée pour garantir ce droit.

Les Africains au cœur de l'action

Notre vision

Renforcer les capacités des populations et des dirigeants africains, dans les secteurs public, privé et de la société civile, pour développer ensemble des solutions pérennes aux défis majeurs du continent.

Notre mission

Promouvoir et soutenir les initiatives africaines dans les domaines suivants :

- **la paix** – notamment la résolution des conflits internationaux et internes ;
- **l'environnement** – notamment la protection des écosystèmes, de la biodiversité et des communautés ;
- **la santé** – notamment la préservation et l'amélioration de la santé et du bien-être des populations.

Notre méthode

Elle consiste à mettre les populations africaines et leurs dirigeants au cœur des actions qui les concernent afin de leur donner un impact durable. Pour cela, elle se fonde sur plusieurs piliers : la confiance mutuelle, la confidentialité, l'agilité diplomatique, la capacité à s'adapter aux circonstances et à répondre à l'évolution des besoins.



L'esprit de Brazzaville

La Fondation tire son nom et son inspiration du Protocole de Brazzaville signé dans la capitale congolaise, à l'invitation du Président Sassou N'Gesso, en 1988. Moment clé de l'histoire de l'Afrique moderne, ce fut un exemple de négociations menées par les Africains eux-mêmes, conduisant à un règlement pacifique des conflits en Afrique australe. Ils ont ainsi ouvert la voie à la libération de Nelson Mandela, l'indépendance de la Namibie et la fin de l'Apartheid. Jean-Yves Ollivier a joué un rôle majeur, comme médiateur international, durant l'ensemble de ce processus.

Le patronage royal

Se rallier à l'Afrique



Le père de son Altesse royale le prince Michael de Kent, le prince George, duc de Kent, était le quatrième fils du roi George V et sa mère, la princesse Marina, la fille du prince Nicolas de Grèce et de la grande duchesse Hélène Vladimirovna de Russie. Le prince Michael représente en de nombreuses circonstances, au Royaume-Uni comme à l'étranger, la reine Elizabeth II. Interprète diplômé en russe, il parle couramment le français et pratique également l'allemand et l'italien et a été décoré, en 2009, de l'ordre russe de l'Amitié. Le prince Michael dirige son propre cabinet de conseil et accorde son patronage à plusieurs organisations caritatives internationales, notamment l'organisation RoadSafe, dédiée à la sécurité routière, et la Royal Life Saving Society, qui œuvre pour réduire le nombre de noyades dans le monde.

Message de S.A.R le prince Michael de Kent

En 2014, Jean-Yves Ollivier, qui avait pour vision de fonder une organisation destinée à soutenir des initiatives concrètes en faveur de la paix et de la préservation de l'environnement en Afrique, a créé la Fondation Brazzaville et j'ai accepté de la placer sous mon patronage. La Fondation est consciente de l'existence de défis pressants à relever pour l'avenir du continent et de ses populations.

Aujourd'hui, je suis immensément fier du travail accompli par la Fondation, et je veux rendre hommage aux chefs d'État et de gouvernement qui se sont personnellement engagés pour des projets ambitieux tels que la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo afin de trouver des sources de prospérité respectueuses de l'environnement, ou encore l'Initiative de Lomé pour lutter contre le trafic de faux médicaments.

Les partenaires publics et privés qui, à tous les niveaux, se sont joints pour soutenir les différents projets, ont apporté une contribution précieuse aux travaux de la Fondation et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

J'invite toutes celles et ceux qui liront ce rapport anniversaire à venir œuvrer aux côtés de la Fondation pour soutenir ses objectifs et contribuer à apporter des changements positifs et durables.

Le conseil d'administration

La Fondation Brazzaville est administrée par un conseil expérimenté présidé par le fondateur, M. Jean-Yves Ollivier. Chaque membre a été choisi sur la base de son engagement en faveur du développement de l'Afrique et de son expertise dans un domaine relevant du travail de la Fondation. Tous les postes au sein du conseil d'administration sont exercés à titre bénévole.



Jean-Yves Ollivier

Président fondateur

Jean-Yves Ollivier a fait carrière comme négociant de matières premières en Chine, au Moyen-Orient et en Afrique et s'est engagé à titre privé dans la médiation internationale, mettant ses contacts professionnels au service de la paix. Désireux d'œuvrer dans le milieu philanthropique, il a créé la Fondation Brazzaville en 2015 et en est le principal donateur. Il a reçu plusieurs déisations, françaises et africaines, dont les insignes de grand officier de l'ordre de Bonne Espérance remis par le président Nelson Mandela.



Martine Chayriguès

Administratrice

Pendant 20 ans, Martine Chayriguès a travaillé dans l'industrie de la défense, notamment au sein des sociétés SOFRESA, PRO-GIAT et GIAT Industries, où elle était spécialisée dans la communication et le marketing. En 2002, elle devient vice-présidente du CEPS (Centre for European Policy Studies), think tank et forum de discussion sur les affaires européennes. Plus tard, elle occupe le poste de responsable de la communication, des relations institutionnelles et du mécénat à la Caisse des dépôts et consignations (CDC).



Charles Carr

Administrateur, Trésorier

Fondateur associé de C&F Partners et spécialiste de la gestion des risques, Charles Carr possède 25 années d'expérience internationale dans le conseil, accompagnant ses clients sur les questions liées à la criminalité financière, à la lutte contre le blanchiment d'argent, aux sanctions, à la conformité réglementaire et aux enquêtes sur la fraude. Il a travaillé auprès de plusieurs institutions financières et gouvernements pour les assister dans les domaines de la prévention du crime économique ainsi que du renseignement financier.



Tim Perry

Administrateur

Tim Perry est le fondateur et le principal associé du cabinet d'avocats Spring Law spécialisé dans les litiges, l'acquisition de renseignements et les enquêtes. Il est expert, notamment, en litiges et en plaidoiries devant la Haute cour de justice de Londres. Avant cela, il a travaillé comme avocat d'entreprise chez Simmons & Simmons avant de se spécialiser dans les litiges chez Denton Wilde Sapte. Par la suite chef du service juridique d'une société cotée en bourse, il était chargé de la gestion du service juridique du groupe au niveau international.



Nicholas Chance

Administrateur

Nicholas Chance a été en service actif avec les Royal Green Jackets pendant la «Confrontation» des années 1960 à Bornéo. Il a passé le jury de sélection de la fonction publique pour le ministère des Affaires étrangères avant de rejoindre le Financial Times. Il a siégé au conseil d'administration de plusieurs sociétés financières et industrielles internationales, tout en étant magistrat pendant 25 ans. Il a été secrétaire privé de S.A.R. le prince Michael de Kent de 1997 à 2016, et s'est vu décerner le grade de Commandeur de l'Ordre de Victoria (CVO) par S.M. la reine en 2014.



Kishore K. Sakhrahi

Administrateur

Au cours de sa carrière, Kishore Sakhrahi a conseillé des entreprises et des particuliers fortunés sur des questions de fiscalité, de structuration d'entreprise, de comptabilité, de réglementation et de fiducie. Il est directeur et copropriétaire de la société Greater Asian Advisors Limited et est autorisé à fournir des services fiduciaires et des services aux entreprises à Hong Kong. Il est également administrateur de la Fondation Amber et de la Fondation Zubin.

Remerciements

La Fondation Brazzaville tient à exprimer sa profonde gratitude aux anciens membres du conseil d'administration pour leur dévouement à sa cause et pour leur précieuse contribution, que ce soit par leur expertise ou par le temps qu'ils lui ont consacré :



**Lord
Timothy Bell**
(2014-2018)



**Philip
Prettejohn**
(2014-2019)



**Oliver
Scutt**
(2018-2020)



L'ensemble des instances de gouvernance de la Fondation se réunit une fois par an pour discuter des programmes mis en œuvre. Cette rencontre permet un échange sur le fond entre les membres du conseil consultatif, du conseil d'administration et de l'équipe exécutive. Des invités de marque sont régulièrement invités, comme ici, le ministre des Affaires étrangères du Maroc, M. Salaheddine Mezouar.

L'équipe exécutive

Basée au siège social de la Fondation, à Londres, l'équipe exécutive apporte un soutien technique aux partenaires dans la gestion des programmes et assiste le conseil consultatif et le conseil d'administration.



Richard Amalvy

Directeur général

Richard Amalvy a été dirigeant de plusieurs ONG internationales et a co-élaboré des programmes pour la paix dans la région des Grands Lacs en Afrique, au Moyen-Orient et dans l'ex-Yougoslavie. Consultant en Politiques de jeunesse pour la Banque mondiale et en Affaires publiques et générales à l'OCDE, il a été administrateur du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et vice-président de la Conférence des ONG aux Nations unies.



Ariane Allin

Directrice des opérations

Ariane Allin a rejoint l'équipe de la Fondation Brazzaville en août 2019 en tant qu'assistante exécutive auprès du Directeur général. Durant ses études en science politique et en action humanitaire et développement, elle a travaillé au Malawi et en Côte d'Ivoire en tant que chargée de projets sur des thématiques liées à l'éducation et à la santé (2015-2016). Elle est directrice des opérations depuis août 2020.

Vers une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle

L'année 2020 a vu plusieurs changements au sein de l'équipe professionnelle basée à Londres. Cette transformation permet, notamment, d'intégrer de jeunes exécutifs africains et de nouvelles compétences. Au 1^{er} décembre 2020, outre le directeur général et la directrice des opérations, l'équipe comptait :

- Mikaël Oliveira, Communications Manager, responsable du suivi et de la mise en œuvre de la stratégie de communication (branding, écosystème numérique, communication corporate) ;
- André Malong, chargé de projet, travaillant sur le programme Jeunes talents africains ;
- Nathaniel Moatti, chargé de projet, travaillant sur le programme Ambassadorial.

Le recrutement du responsable du programme Initiative de Lomé est en cours.



Remerciements

Sir David Richmond

Ancien directeur général

Sir David Richmond a été le premier directeur général de la Fondation Brazzaville, de 2015 à juin 2020. Nous lui sommes très reconnaissants pour son dévouement et son engagement constant dans la défense des causes de la Fondation. Ancien diplomate britannique, il a travaillé pendant plus de trente ans dans les affaires internationales. Il a notamment été en poste à Bagdad, à Sana'a, à New York et à Bruxelles. Il a également été directeur général de la Défense et du renseignement au sein du Foreign Office et membre du conseil de direction de ce dernier. Il est l'actuel président de la British Lebanese Association.

Nous remercions chaleureusement les anciens membres de l'équipe qui ont travaillé sous la direction de Sir David Richmond :

- Mme Benazir Hilali, coordinatrice de projet (2016-2019) ;
- M. Kim Doyle, directeur des programmes et des partenariats (2018-2020) ;
- Mme Sarah Gouia, responsable du programme Initiative de Lomé, en charge des questions juridiques (2019-2020).

Le conseil consultatif

Le conseil consultatif de la Fondation Brazzaville est composé d'un panel de personnalités éminentes engagées en faveur de la médiation et de la négociation, et d'experts internationaux travaillant dans les domaines d'action de la Fondation. De nature bénévole, leur rôle est incompatible avec l'exercice de mandats politiques.



Olusegun Obasanjo

Au cours de sa carrière militaire, Olusegun Obasanjo a servi plusieurs missions onusiennes de maintien de la paix et a œuvré au retour de la règle civile au Nigéria en 1979. Après ses deux mandats présidentiels, il a travaillé auprès de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en tant qu'envoyé spécial pour la Côte d'Ivoire. Il a également mené des délégations d'observation électorale de l'Union africaine et a été nommé envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs.



Kgalema Motlanthe

Tout d'abord jeune activiste, puis syndicaliste et membre de la branche armée de l'ANC où il a lutté contre le régime de l'Apartheid, Kgalema Motlanthe a occupé le poste de vice-président de l'ANC, puis est devenu président de l'Afrique du Sud. Il dirige aujourd'hui une fondation éponyme engagée dans les actions sociales, l'éducation et les droits de l'homme.



Dr. José Ramos-Horta

Le Dr. José Ramos-Horta, lauréat du prix Nobel de la paix 1996, est connu pour le rôle clé qu'il a joué dans la recherche d'une solution juste et pacifique au conflit du Timor oriental. Après son mandat de président de la République du Timor oriental, il est devenu le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en République de Guinée-Bissau, puis a présidé le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix des Nations unies.



Dr. Joyce Banda

Le Dr. Joyce Banda a été la première femme présidente de la République du Malawi et la deuxième du continent africain. Depuis de longues années, elle se bat pour les droits des femmes et des filles, un engagement pour lequel elle a reçu de nombreux prix. En 1997, elle crée la Fondation Joyce Banda qui, en militant pour l'éducation, la santé de la mère et les droits et l'autonomisation des femmes, a permis de grandes avancées pour 1,3 million de Malawites.



Kabiné Komara

Kabiné Komara a occupé plusieurs postes de haut rang, notamment celui de Premier ministre guinéen, de directeur de la Banque africaine d'import-export au Caire, en Égypte, et celui de haut-commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). M. Komara possède une grande expérience dans la planification économique et la coopération, ainsi que dans le secteur minier.



Dr. Aminata Touré

Ancienne présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Sénégal, le Dr. Aminata Touré œuvre au renforcement de la démocratie en Afrique. Anciennement ministre de la Justice, garde des sceaux, Première ministre et envoyée spéciale pour les Affaires internes et externes, elle a occupé différents postes au sein du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), notamment celui de directrice du service de la Culture, de l'Égalité des genres et des Droits de la personne.



Amama Mbabazi

Avocat de profession, Amama Mbabazi a occupé des postes de haut rang au sein du gouvernement ougandais, notamment celui de Premier ministre. Il a été l'une des figures phares de la résistance lorsque le pays était sous dictature. Il est également l'un des membres fondateurs du Mouvement de résistance nationale, dont il est devenu par la suite secrétaire général. Il est très engagé dans la résolution de conflits et la lutte contre le Sida.



Dr. Nakedi Mathews Phosa

Après avoir participé, en 1990, au processus de négociation avec l'ancien gouvernement sud-africain pour mettre fin à l'Apartheid et établir la démocratie, le Dr. Nakedi Mathews Phosa a occupé plusieurs postes importants au sein de l'ANC, notamment celui de trésorier général. Il a pris part à de nombreuses missions de paix et de médiation, en particulier au Mozambique, en Angola, au Burundi, en Irlande du Nord et en Irak. Président du Conseil de l'Université d'Afrique du Sud (UNISA), il milite en faveur de l'éducation.



Pär Stenbäck

Ancien ministre finlandais de l'Éducation et des Affaires étrangères, puis secrétaire général du CICR, Pär Stenbäck se spécialise dans la gestion de crise. Faisant partie des membres fondateurs du conseil

d'administration de l'International Crisis Group, il a été l'initiateur des accords humanitaires en Israël et en Palestine. Il a également été membre de l'Action inter-religieuse pour la paix en Afrique (IFAPA).



Amara Essy

Amara Essy est membre de la Global Leadership Foundation. Au cours de sa longue et prestigieuse carrière diplomatique, il a été, entre autres, ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, secrétaire général de l'OUA, représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU et président de la 49e session de l'Assemblée générale de l'ONU. En 2000, il était nommé envoyé spécial des Nations unies pour la Centrafrique et le Congo.



Jan Kohout

Jan Kohout, diplomate, chercheur en relations internationales et ancien ministre tchèque des Affaires étrangères, possède une vaste expérience de la sphère internationale puisqu'il a occupé les postes d'ambassadeur auprès de l'UE, de directeur du département des Nations unies au ministère des Affaires étrangères, ainsi que celui de chef adjoint de la Mission permanente de la République tchèque auprès des Nations unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), située à Vienne.



Cécilia Attias

Cécilia Attias a occupé plusieurs postes en cabinets ministériels et à l'Assemblée nationale. Alors qu'elle était Première dame en 2007, elle a été impliquée avec succès dans des négociations ayant permis la libération d'otages en Libye. Présidente et fondatrice de la Fondation Cécilia Attias pour les Femmes, et forte de son expertise en communication, elle œuvre pour améliorer concrètement les conditions de vie des femmes partout dans le monde.



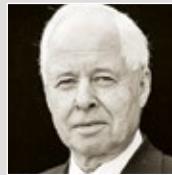
Jean-Louis Bruguière

Ancien juge français internationalement connu pour son travail dans la lutte anti-terroriste, Jean-Louis Bruguière a joué un rôle de premier plan dans le cadre d'enquêtes sur de grandes affaires terroristes. Il est, entre autres engagements, membre du conseil consultatif du groupe Chertoff et assiste la Fondation Brazzaville dans son travail sur les médicaments falsifiés et de qualité inférieure.



Ilmas Futehally

Ilmas Futehally est la co-auteur du livre « Big Questions of Our Time » et la cofondatrice et directrice générale du think tank international The Strategic Foresight Group qui conseille aujourd'hui des gouvernements et institutions dans une soixantaine de pays. Forte de son expérience dans la résolution de conflits, elle prend part à plusieurs initiatives diplomatiques, notamment à la résolution de conflits transfrontaliers liés à la gestion des eaux, ainsi qu'à l'évaluation de l'impact de ces conflits.



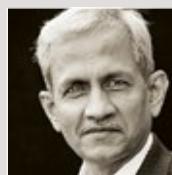
Philipp von und zu Liechtenstein

Président du Groupe LGT, le Prince Philipp von und zu Liechtenstein gère la fortune familiale et a supervisé l'expansion internationale de la banque LGT. Outre ses activités de banquier international, il est l'un des gouverneurs du Forum financier européen à Londres et l'un des membres fondateurs du Centre européen de la Fondation de l'économie autrichienne (ECAEF).



Ruben Vardanyan

Philanthrope et entrepreneur arménien, Ruben Vardanyan a été directeur général et président du conseil d'administration de Troika Dialog, l'une des plus grandes banques d'investissement en Russie et dans la CEI. Il soutient les Initiatives pour le développement de l'Arménie (IDeA) et occupe le poste de vice-président du conseil consultatif de l'École de gestion de Moscou (Skolkovo), dont il est également co-fondateur.



Dr. Sundeep Waslekar

Le Dr. Sundeep Waslekar est président du Strategic Foresight Group, think tank indien qui conseille, notamment, gouvernements et institutions sur les questions de diplomatie de l'eau et de terrorisme. Il fait également partie des cadres de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) de Stockholm. Il a joué un rôle de médiateur entre l'Inde et le Pakistan, ainsi que dans les échanges des autorités de l'eau en Afrique et au Moyen-Orient.

Remerciements

Jean-Paul Delevoye

Jean-Paul Delevoye, ancien ministre français, médiateur de la République et président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), a siégé au conseil consultatif jusqu'en 2017.



Xavier Guerrand-Hermès

Xavier Guerrand-Hermès, fondateur et président de la Fondation Guerrand-Hermès pour la Paix, a siégé jusqu'en 2019.



Soutenir une dynamique africaine

Acteur de la société civile et philanthrope, Jean-Yves Ollivier a acquis depuis le milieu des années 80, un savoir-faire de médiateur international qu'il a mis, de façon indépendante, au service de négociations sensibles en Afrique et au Moyen-Orient : libération d'otages au Liban, échanges de prisonniers, aide à la résolution de conflits. La « méthode Ollivier » consiste à faire discuter les irréconciliables en toute neutralité. Depuis 2015, grâce à la Fondation Brazzaville qu'il a créée avec des personnalités amies qui partagent la même vision du développement, il prolonge cette capacité de médiation en faveur de la paix au profit de programmes qui répondent à des enjeux majeurs pour l'avenir du continent africain.



Lors du sommet de Lomé, en janvier 2020, des chefs d'État et de gouvernement et des représentants d'organisations intergouvernementales, rassemblés par la Fondation Brazzaville et Jean-Yves Ollivier, se sont engagés à lutter contre les faux médicaments.

De gauche à droite : Dr. Idi Illiaissou Mainassara, ministre de la Santé publique, Niger ; Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la Population, République du Congo ; S.A.R. le prince Michael de Kent, *Royal Patron* ; Dr. Jane Ruth Aceng, ministre de la Santé, Ouganda ; S.E. Yoweri K. Museveni, président de l'Ouganda ; S.E. Omar Hilale, vice-président du conseil d'administration de l'Unicef ; S.E. Faure Gnassingbé, président du Togo ; Pr. Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Togo ; S.E. Macky Sall, président du Sénégal ; Dr. Aminata Touré, ancienne Premier ministre, Sénégal ; Dr. Abdoulaye Diouf Sarr, ministre de la Santé et de l'Action sociale, Sénégal ; Dr. Joyce Banda, ancienne présidente du Malawi ; Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS ; Jean-Yves Ollivier, président fondateur de la Fondation Brazzaville ; Dr. Kwaku Agyeman Manu, ministre de la Santé, Ghana ; Amama Mbabazi, ancien Premier ministre, Ouganda.



« S'il y a des miracles en politique, l'Afrique du Sud en a vécu un avec la libération de Nelson Mandela : l'Apartheid a pris fin, sans bain de sang, et l'avenir du pays s'est négocié entre les seules parties prenantes, les Sud-Africains, sans ingérences extérieures. Quelle a été la clé de ce succès ? Un seul mot : « Brazzaville », c'est-à-dire une initiative africaine, une série de négociations et un accord de paix en Afrique australe pour ouvrir la voie à la réconciliation à laquelle Mandela a dédié sa vie », a déclaré Jean-Yves Ollivier qui a été décoré de l'ordre de Bonne Espérance, la plus haute distinction que l'Afrique du Sud puisse décerner à un dignitaire étranger. En 1987, il a été distingué comme officier par Pik Botha, ministre des Affaires étrangères, puis comme grand officier par le président Nelson Mandela, en 1995.

Entretien avec Jean-Yves Ollivier

Président fondateur



Qu'est-ce qui a motivé la création de la Fondation Brazzaville ?

De Gaulle à Mandela, le nom « Brazzaville » s'est empreint de symbolisme. En effet, en 1940, le général de Gaulle a fait de Brazzaville la capitale de la France libre. En 1944, le discours qu'il a prononcé a ouvert la voie à l'émancipation des peuples africains, sonnant le glas de la colonisation. Enfin, c'est également à Brazzaville qu'ont été signés, en décembre 1988, les accords éponymes qui ont conduit au règlement des conflits en Afrique australe, ouvrant la voie à la libération de Nelson Mandela, à l'indépendance de la Namibie et à la fin de l'Apartheid. À l'occasion du 25ème anniversaire de cet événement, mon ami le président Denis Sassou N'Gesso avait appelé à perpétuer l'esprit de ces accords. C'est pour répondre à cet appel que j'ai réuni autour de moi plusieurs personnalités amies et créé la Fondation Brazzaville.

Quelle est votre philosophie d'action ?

La paix, car seule la paix permet d'assurer la prospérité et le développement des nations. Nous encourageons des alliances, des initiatives et des partenariats africains répondant concrètement aux défis majeurs du continent dans les domaines du maintien de la paix, de l'amélioration de la santé publique et de la préservation de la biodiversité africaine.

Quelle légitimité la Fondation a-t-elle pour agir ?

Notre légitimité découle des demandes d'intervention reçues de la part des États ou de personnalités africaines.

Votre ambition est-elle de développer le leadership africain ?

La Fondation ne travaille pas qu'avec des leaders politiques. Elle dialogue aussi avec des décideurs du secteur privé et des représentants de la société civile. Comme ONG, membre de la société civile, elle a vocation à porter les aspirations de celle-ci. La question du leadership est d'autant plus prégnante en Afrique que la base démographique est extrêmement jeune : il faut penser au capital humain en train de se former. C'est un des paramètres que nous prenons en compte dans l'ingénierie des programmes que nous soutenons.

Êtes-vous optimiste sur l'avenir de l'Afrique ?

Bien sûr, et c'est cet optimisme qui dirige mon action et celle de la Fondation. L'Afrique a un grand avenir, j'en suis convaincu. Ce rapport raconte comment des programmes comme le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et l'Initiative de Lomé contre les faux médicaments s'inscrivent dans une dynamique africaine qui rend optimiste. C'est pour renforcer cette dynamique que nous invitons d'autres acteurs à se joindre à nous.

Avez-vous de nouveaux projets ?

Nous réfléchissons sur la problématique migratoire et nous lancerons prochainement une initiative pour enracer la démocratie en Afrique à travers la recherche d'une gouvernance adaptée aux besoins du continent. En bref, pour réaliser notre mission, nous sommes attentifs au souffle du continent.

S'adapter à l'évolution des besoins du continent

Entretien avec Richard Amalvy
Directeur général



Durant votre phase d'exploration, après votre arrivée, quel a été l'aspect le plus marquant ?

L'efficience de l'infrastructure philanthropique. Le rapport coût/efficacité de la Fondation est très performant.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez produit ce rapport ?

C'est une manière de célébrer le travail accompli et de rendre hommage à tous ceux qui y ont contribué. Et puis, il est normal de rendre compte aux bénéficiaires, aux donateurs et aux organismes de contrôle. Mais au-delà de la question de la redevabilité, il y a le plaidoyer et la recherche de fonds.

Quelles sont les perspectives à présent ?

Concernant l'organisation, nous devons maintenir un fonctionnement frugal, agile et efficient, tout en élargissant notre capacité d'action auprès des États partenaires. Nous voulons mieux enraciner nos programmes en Afrique en invitant des jeunes talents africains à nous rejoindre. Enfin, nous restons à l'écoute des attentes et des besoins de nos partenaires pour renforcer les retombées de nos programmes.

Qu'en est-il des programmes en cours ?

En lien avec la Commission Climat du Bassin du Congo, nous allons accompagner le plaidoyer en faveur du bassin du Congo et le marketing du Fonds bleu, dans la perspective de la Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques. Concernant la lutte contre les médicaments falsifiés, nous travaillons avec les ministres de la Santé des six pays signataires pour préparer la mise en œuvre des recommandations de l'audit législatif conduit en 2020, après avoir mis en lumière les brèches ouvertes sur la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique. Nous imaginons aussi l'élargissement de l'Initiative de Lomé à d'autres pays. Nous comptons être présents à l'Assemblée mondiale de la santé, en mai 2021, pour inviter à l'action et rendre compte. Nous voulons engager la jeunesse africaine dans la recherche de solutions, en organisant une campagne de sensibilisation et un forum où nous inviterons ceux qui en trouvent. Nous espérons aussi accompagner un grand projet sur la question de la gouvernance démocratique en Afrique. Si nous voulons produire un impact durable, il nous faut nous adapter à l'évolution des besoins du continent.

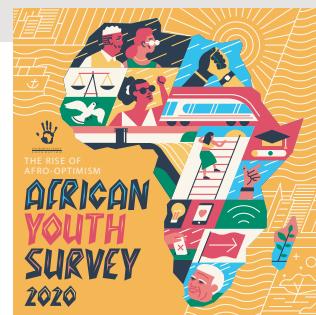
Valoriser les jeunes talents africains

Selon un rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la composition démographique du continent est majoritairement jeune, les moins de 35 ans représentant près de 60% de la population. Ressource et levier pour le développement, ils rencontrent divers obstacles : des compétences insuffisantes et un faible taux d'intégration dans le monde professionnel ; des problèmes de valorisation et de promotion de leur qualification ; des comportements discriminatoires liés à certaines pratiques culturelles qui prennent le pas sur les compétences dans le recrutement.

Le secteur privé a des difficultés à attirer et à identifier des jeunes diplômés spécialisés en raison de leur attrait pour les carrières administratives. Par ailleurs, les pays africains souffrent du phénomène de fuite des cerveaux qui voit de jeunes talents partir étudier et travailler à l'étranger, les rendant indisponibles pour les administrations nationales et les entreprises africaines. La Fondation Brazzaville lance un programme « Jeunes talents africains » pour identifier, promouvoir et valoriser ces jeunes et améliorer leur employabilité.

L'idée que la jeunesse africaine se fait de son avenir

Selon une enquête menée par la Ichikowitz Family Foundation, partenaire de la Fondation Brazzaville, les jeunes se montrent « très enthousiastes » à l'idée de s'attaquer de front aux défis de l'Afrique. Les 4 200 jeunes interrogés, de 18 à 24 ans, issus de 14 pays, sont convaincus que le continent se dirige vers une ère de succès alimentée par la technologie et l'esprit d'entreprise. Cette enquête sur la jeunesse africaine, la plus importante de son genre, indique qu'il existe une croyance croissante dans le concept d'« afro-optimisme », qui combat les stéréotypes négatifs persistants du continent.



La jeunesse refuse de se dérober aux défis de l'Afrique

Ivor Ichikowitz

*Président de la Ichikowitz Family Foundation,
ami de la Fondation Brazzaville*

Nous avons trouvé une jeunesse qui refuse de se dérober aux défis très réels de l'Afrique, qui est honnête sur ce qui doit être fait et sur le rôle qu'elle doit jouer pour y parvenir - et elle est très désireuse de faire la différence.



Autonomiser les acteurs africains du changement

En dialogue constant avec ses partenaires, la Fondation Brazzaville imagine de nouvelles actions sur la question des migrations et sur la problématique de la gouvernance démocratique. L'essentiel pour réussir, c'est d'accompagner les acteurs du changement à leur propre rythme.

Tirer les enseignements des meilleures pratiques africaines

Sous la présidence du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gesso, la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) a mis en place une gouvernance exemplaire. Le mécanisme de financement du Fonds bleu s'est, de manière volontariste, défini sur la base de cinq « A » :

1. un mécanisme créé par 17 pays africains ;
2. cofinancé par les Africains ;
3. un fonds multi-pays situé en Afrique ;
4. géré par des experts africains et internationaux ;
5. pour créer un modèle économique, social et environnemental durable pour l'Afrique.

Initiatrice du Fonds bleu, la Fondation Brazzaville demeure un de ses partenaires techniques, et s'engage à poursuivre le plaidoyer de la CCBC et le marketing du Fonds bleu dans la perspective de la COP26 qui se tiendra en novembre 2021, à Glasgow en Écosse.

Cultiver l'afro-optimisme

Le modèle de gouvernance du Fonds bleu, fondé sur la primauté de la compétence africaine, est prometteur et peut être adaptable et réplicable pour la gestion d'autres programmes primordiaux pour le développement des pays africains, dans le cadre national ou dans le cadre de la coopération entre États. La vision de la Fondation Brazzaville consiste à renforcer le leadership africain, en permettant aux populations et à leurs dirigeants, dans tous les secteurs, d'exercer leur capacité pour trouver les solutions aux problèmes qui les concernent. C'est cette conviction qui permet de cultiver un afro-optimisme respectueux des cultures africaines.





Inventer une gouvernance adaptée aux besoins du continent

Les transitions démocratiques demandent du temps pour trouver les termes de la concorde, et des adaptations législatives pour la consacrer, notamment en ce qui concerne le statut des anciens chefs d'États. En 2021, la Fondation Brazzaville lancera une initiative pour engranger la démocratie en Afrique à travers la recherche d'une gouvernance adaptée aux besoins du continent. Cette initiative correspond à l'une des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Elle touche la question de la gouvernance du point de vue de la démocratie, du respect des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit.

S'attaquer aux problèmes migratoires

Parmi les défis concernant les jeunes et leur avenir, réside celui des migrations intra-africaines et vers les pays occidentaux. Contenir les départs en répondant à la question de la gouvernance démocratique et à celle de l'emploi, est une des clés pour favoriser le développement. Les pays doivent également unifier les politiques et leurs approches pour lutter contre les trafics criminels liés au phénomène migratoire, notamment dans les pays du Sahel. La création d'un organe commun d'observation et de régulation pourrait faire l'objet d'un accompagnement de la Fondation Brazzaville.

L'Afrique que nous voulons

L'Agenda 2063 est le cadre qui a été adopté en 2015 par la 25^e assemblée des chefs d'États de l'Union Africaine à Addis-Abeba en Ethiopie.



Il repose sur sept aspirations :

1. Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable.
2. Un continent intégré, politiquement uni, basé sur les idéaux du panafricanisme et sur la vision de la renaissance de l'Afrique.
3. Une Afrique où règnent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'état de droit.
4. Une Afrique en paix et sûre.
5. Une Afrique dotée d'une identité culturelle forte, de valeurs, d'une éthique et d'un patrimoine communs.
6. Une Afrique dont le développement est axé sur les citoyens, s'appuyant sur le potentiel de ses populations, en particulier de ses femmes et de ses jeunes, et prenant soin des enfants.
7. Une Afrique qui soit un acteur et un partenaire aussi fort qu'influent sur la scène mondiale.

Les programmes de la Fondation Brazzaville contribuent à mettre en œuvre l'Agenda 2063 afin de réaliser la vision que ce continent a de son avenir : « l'Afrique que nous voulons ».



L'afro-capacité de la jeunesse

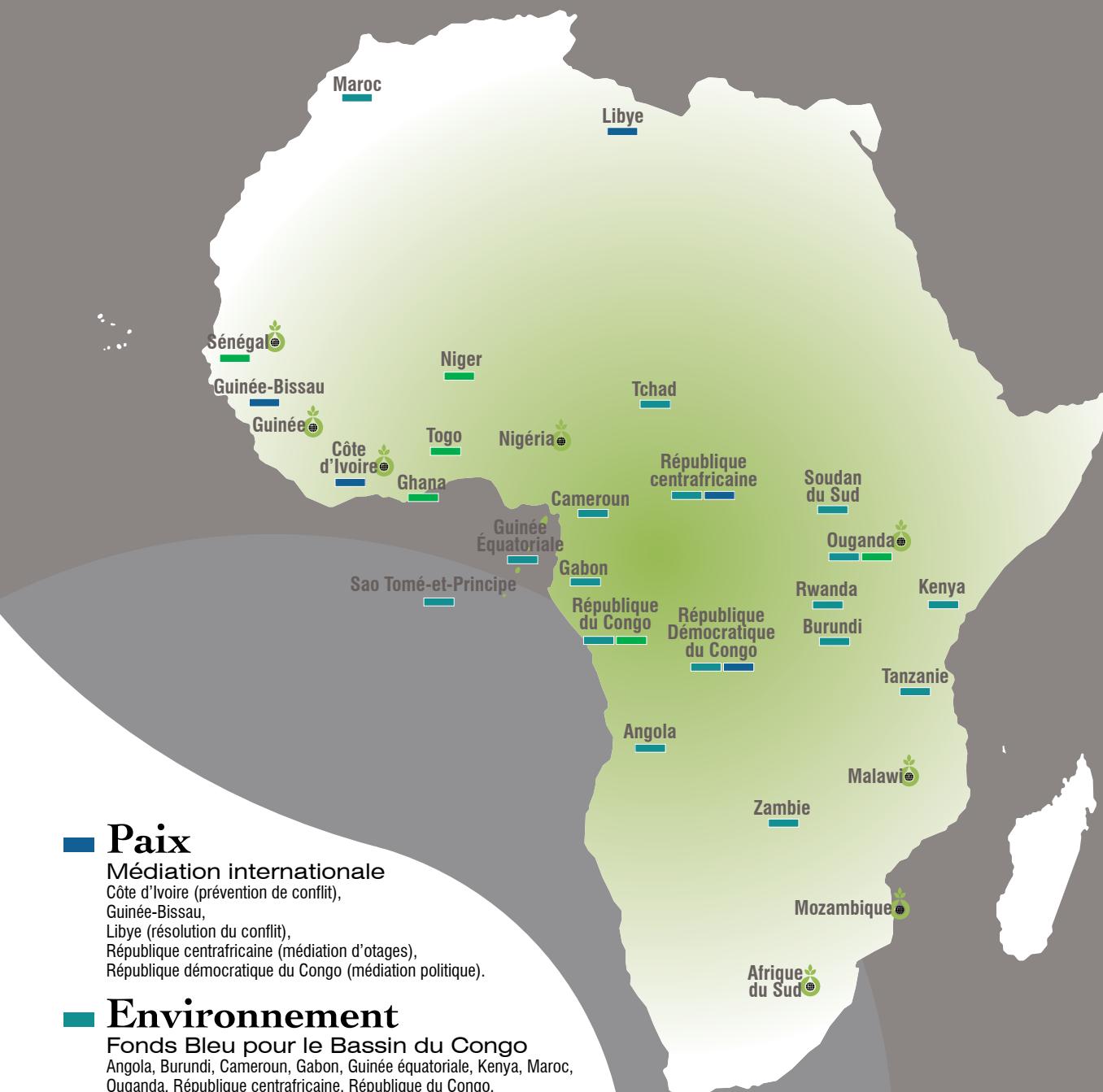
Kgalema Motlanthe

Ancien président sud-africain, membre du conseil consultatif de la Fondation Brazzaville

Je suis encouragé par la vision commune de la jeunesse africaine d'une identité panafricaine ; d'un amour de leurs semblables qui transcende la couleur, la croyance, la classe ou la nationalité. Je suis également très encouragé par leur afro-optimisme, souligné par leur croyance dans l'afro-capacité.



Partenariats africains dans les trois programmes clés



Paix

Médiation internationale
Côte d'Ivoire (prévention de conflit),
Guinée-Bissau,
Libye (résolution du conflit),
République centrafricaine (médiation d'otages),
République démocratique du Congo (médiation politique).

Environnement

Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Kenya, Maroc, Ouganda, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Zambie.

Santé

Lutte contre les médicaments falsifiés
Ghana, Niger, Ouganda, République du Congo, Sénégal, Togo.

Représentation de la Fondation Brazzaville

Afrique du Sud : Kgalema Motlanthe et Dr. Nakedi Mathews Phosa,
Côte d'Ivoire : Amara Essy, Guinée : Kabiné Komara,
Malawi : Dr. Joyce Banda, Mozambique : Jean-Yves Ollivier,
Nigéria : Olusegun Obasanjo, Sénégal : Dr. Aminata Touré,
Ouganda : Amama Mbabazi.

(Voir la liste complète des membres pages 10 et 11.)



Fondation Brazzaville



Des partenariats pour trouver des solutions

Nos programmes axés sur les solutions, développés conjointement avec nos partenaires dans les domaines de la paix, de l'environnement et de la santé, visent à aider les populations et les dirigeants africains à répondre à leurs principaux défis et à produire les transformations qu'ils attendent.

Un avenir plus durable pour tous

Destinés à soutenir l'Agenda 2063 de l'Union africaine, nos programmes participent également à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Fixés en 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU, ces objectifs servent de plan directeur pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Partenariats

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs



Paix

ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces



Environnement

ODD 6 – Eau propre et assainissement
 ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
 ODD 14 – Vie aquatique
 ODD 15 – Vie terrestre



Santé

ODD 3 – Bonne santé et bien-être



Partenariats avec le Système des Nations unies

Depuis juillet 2018, la Fondation Brazzaville jouit du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) devenant, de facto, membre de la Conférence des ONG (CoNGO). Ce statut consultatif offre aux ONG un accès non seulement à l'ECOSOC, mais également à ses nombreux organes subsidiaires, aux divers mécanismes des droits de l'homme des Nations unies, à des processus ad hoc sur les armes légères et à des événements spéciaux organisés par le président de l'Assemblée générale.



Des initiatives aux partenariats et aux résultats

14 août, Londres, Royaume-Uni

Enregistrement de la Fondation Brazzaville au Registre britannique des sociétés (Companies House).

Paix

27 novembre, Baboua, République centrafricaine

Succès des négociations pour la libération du prêtre polonais Mateusz Dziedzic, retenu en otage par le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC).

2014

2015

2016

2017

27 février, Londres, Royaume-Uni

Validation de l'enregistrement de la Fondation Brazzaville par la Charity Commission for England and Wales.

Paix
Avril, Afrique du Sud
Série de concerts donnés par l'Alma Chamber Orchestra pour diffuser un message de paix et de fraternité.

26 mai, New York, siège de l'ONU

Projection et archivage à l'ONU du documentaire Plot for Peace. Ce documentaire relate le rôle qu'a joué Jean-Yves Ollivier dans le règlement des conflits en Afrique australe.

Environnement

21 octobre, Londres, Royaume-Uni

Signature d'un **protocole d'accord avec l'ONG Stop Ivory** afin de promouvoir l'initiative pour la protection des éléphants (EPI).

Environnement

Avril, Strategic Foresight Group, Inde

Élaboration, par Dr. Sundeep Waslekar, membre du conseil consultatif de la Fondation, du **document de réflexion** sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

13 septembre, Brazzaville, Rép. du Congo

Rencontre internationale d'experts ayant abouti à une proposition commune pour redessiner les bases de l'économie de la sous-région à travers une exploitation innovante des ressources renouvelables des eaux du bassin.

16 novembre, Marrakech, Maroc

Lancement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Invitée par le président congolais Denis Sassou N'Gesso, et parrainée par le Gabon et le Rwanda, la Fondation Brazzaville présente le projet du Fonds bleu par la voix de Jean-Yves Ollivier lors de la séance plénière du Sommet africain de l'action, organisé durant la COP22. Discours de soutien prononcé par SM le roi du Maroc.

2017

Paix

Kinshasa, République démocratique du Congo

Médiation pour faciliter la transition politique

Aux côtés des représentants spéciaux des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et des États-Unis, Jean-Yves Ollivier est intervenu pour tenter de résoudre la crise politique qui a suivi le départ du président Kabila.

Environnement

8-10 mars, Oyo, Rép. du Congo

Signature du protocole d'accord sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

3-5 octobre, Brazzaville, Rép. du Congo

Conférence extraordinaire des ministres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), Brazza Finance Climat 2017 : **mise en place de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC)**.

2018

Santé

Mars, Oyo, Rép. du Congo

Lancement d'une **initiative internationale concernant les faux médicaments**.



Paix

11-13 mai, Dakar, Sénégal
Dialogue intra-libyen

Environnement

12 mars, Rabat, Maroc
Réunion de coordination ad hoc concernant l'étude de préfiguration du Fonds bleu.

29 avril, Brazzaville, Rép. du Congo

Premier sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo.

21 octobre

Appel d'offres pour l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Santé

28 mars, Londres, Royaume-Uni
Conférence sur le thème « Les médicaments mensongers » avec le Harvard Global Health Institute et la London School of Hygiene and Tropical Medicine.

1er juin, Londres, Royaume-Uni

Départ à la retraite de Sir David Richmond, ancien directeur général. Nomination de M. Richard Amalvy, nouveau directeur général.

Paix

Organisation, par Jean-Yves Ollivier, d'une série de rencontres au plus haut niveau diplomatique pour prévenir les conflits en Côte d'Ivoire.

Environnement

28 octobre, Brazzaville, Rép. du Congo

Rencontre de travail entre Mme Soudan-Nonault, ministre congolaise du Tourisme et de l'Environnement et coordinatrice technique de la CCBC et le Directeur général de la Fondation pour définir la *stratégie de plaidoyer et de marketing du Fonds bleu.*

Santé

18 janvier, Lomé, Togo

Les gouvernements de la République du Congo, du Niger, du Sénégal, du Togo et de l'Ouganda signent *une déclaration politique dans laquelle ils s'engagent à agir contre le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure.*

Février-septembre, Londres, Royaume-Uni

Audit législatif réalisé avec le soutien du cabinet juridique britannique Allen & Overy.

5 juin, Paris, France

Webinar international sur le thème « Comment lutter contre le trafic de médicaments et tests falsifiés favorisé par la pandémie ? », organisé en collaboration avec l'Initiative Women in Africa.

2018

2019

2020

Paix

Organisation, par Jean-Yves Ollivier, d'une série de rencontres au plus haut niveau diplomatique pour résoudre le conflit en Libye.

Santé

12-14 juin, Marrakech, Maroc
Discussion sur les futures actions en matière de lutte contre le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure en Afrique.

3 septembre, Paris, France
Réunion préparatoire au sommet de Lomé.

La méthode de la Fondation Brazzaville : « Les Africains sont au cœur de l'action qui les concerne ». Une réunion de concertation pour la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.







Agir pour la paix

« Faire discuter les irréconciliables », tel est le mantra de la « Méthode Ollivier ». Le président fondateur de la Fondation Brazzaville a expérimenté cette approche pour la résolution du conflit en Afrique australe à la fin des années 80, et dans le cadre des dialogues intra-libyens. Grâce à l'action de son fondateur et de membres éminents de son conseil consultatif, la Fondation est reconnue comme un acteur diplomatique de la société civile.

Les étapes essentielles

Années 80

Jean-Yves Ollivier expérimente son approche de la médiation internationale.

2014

La Fondation Brazzaville naissante participe aux négociations ayant permis la libération d'otages en République centrafricaine.

2015

Le documentaire *Plot for Peace*, racontant le rôle joué par Jean-Yves Ollivier dans la résolution des conflits en Afrique australe, entre dans les archives des Nations unies.

2017

Il intervient, aux côtés des représentants spéciaux des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et des États-Unis, pour tenter de résoudre la crise politique qui s'installe après le départ du président Kabila.

2018

Organisation des dialogues intra-libyens à Dakar.

2020

Par l'intermédiaire de son président, la Fondation Brazzaville contribue aux discussions permettant d'apaiser le risque de guerre civile en Côte d'Ivoire.

La médiation d'otages en République centrafricaine



Le père Mateusz Dziedzic, prêtre polonais, vivait en République centrafricaine depuis 2009. Il y exercitait des responsabilités pastorales et dirigeait des écoles maternelles. Le 12 octobre 2014, il a été enlevé avec 25 autres otages, près de la frontière camerounaise, par des membres du Front démocratique du peuple centrafricain (FDCP). À cette période, les rebelles s'emparaient régulièrement de ressortissants centrafricains et camerounais. Avec d'autres médiateurs internationaux, les négociateurs de la Fondation sont entrés en contact avec un groupe rebelle centrafricain pour parvenir, après 44 jours de captivité, à la libération des otages, dont le père Dziedzic.

Un chemin vers la réconciliation

Karim Meckassoua

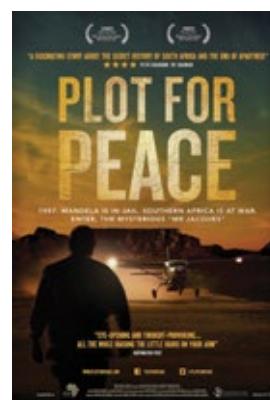
Ancien ministre des Affaires étrangères de la République centrafricaine, Ami de la Fondation Brazzaville



Il y avait un risque important, qu'en l'absence d'une solution négociée, le prêtre polonais et ses 25 compagnons d'infortune, 10 citoyens centrafricains et 15 Camerounais, soient remis aux mains de djihadistes nigérians et du groupe terroriste Boko Haram. La démarche concertée avec la Fondation Brazzaville, le président de la République du Congo, les autorités polonaises, françaises et européennes, montre que le chemin vers la réconciliation et la paix est possible en République centrafricaine.

Pendant des décennies, l'histoire de l'Afrique du Sud a fait l'objet d'une véritable censure et d'un récit unilatéral de la part du régime de l'apartheid. Mandy Jacobson, productrice et co-réalisatrice du documentaire Plot for Peace, est en charge du projet African Oral History Archive. Financée par la Ichikowitz Family Foundation, cette initiative a pour buts la recherche et la diffusion multimédia d'archives historiques sur l'Afrique du Sud. Ce projet a notamment permis de recueillir les témoignages de centaines de personnes ayant joué un rôle dans les changements politiques qui s'y sont produits. Nombre de ces témoignages ont évoqué un mystérieux personnage, du nom de « Monsieur Jacques », qui semble avoir travaillé en coulisse sur différents dossiers sans liens apparents. Avec l'aide du documentaliste Nhlanhla Mthethwa, Mandy a découvert un extrait d'un journal télévisé sud-africain des années 80 où l'on peut voir le mystérieux « Monsieur Jacques » recevoir une décoration pour avoir coordonné l'échange de 250 prisonniers lors d'une vaste opération englobant neuf pays.

Retour sur images *Plot for Peace*



La productrice est parvenue à identifier l'homme se cachant derrière « Monsieur Jacques », Jean-Yves Ollivier, et à le convaincre de raconter son histoire. Afin de toucher un très large public, Mandy a rassemblé autour d'elle une équipe professionnelle internationale, dont le réalisateur et monteur espagnol Carlos Agulló et le scénariste et consultant historique Stephen Smith. Le documentaire, sélectionné dans plusieurs festivals internationaux, a été primé et diffusé dans les salles de cinéma françaises, britanniques, américaines et espagnoles. Après avoir été projeté le 26 mai 2015 au siège des Nations unies, il a fait son entrée dans les archives de l'Organisation.

La facilitation du dialogue intra-libyen

Le conflit libyen a démarré en 2011, suite au mouvement de contestation populaire ayant conduit à la chute du colonel Kadhafi. Deux guerres civiles se sont succédées, en 2011 et 2014. Malgré les efforts des Nations unies, la situation est devenue d'autant plus complexe que les divisions internes ont été exacerbées par l'implication de nombreux acteurs extérieurs, qu'ils soient du monde arabe ou du monde occidental. Un cessez-le-feu est finalement intervenu le 21 août 2020.

Du 11 au 13 mai 2018 à Dakar, la Fondation a rassemblé des opposants de tous les horizons politiques pour entamer un dialogue intra-libyen visant à les faire se rencontrer pour la première fois. Il s'agissait d'une rencontre informelle, basée sur la « méthode Ollivier », destinée à créer un climat de confiance : s'asseoir, travailler, déjeuner, voire prier ensemble. Les travaux de préparation avaient nécessité de longs mois d'efforts diplomatiques parallèles.

Le président Macky Sall et Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale sénégalaise, par ailleurs ancien représentant spécial de l'ONU, ont joué le rôle de facilitateurs. Le véritable succès de cette rencontre a été d'avoir franchi une barrière psychologique importante, celle d'accepter l'idée d'une réconciliation.



Dépasser les contradictions pour se tourner vers l'avenir

Macky Sall

Président de la République du Sénégal

Il s'agit d'un dialogue pour permettre à des parties en conflit de se retrouver sous un même toit, d'échanger, de voir les contradictions majeures, et de voir comment dépasser ces contradictions pour se tourner vers l'avenir. Cette étape était importante car ce sont des frères qui jusque-là ne communiquaient que par les armes, et qui aujourd'hui pourront parler entre eux.



“

Les participants du dialogue intra-libyen réunis à Dakar.







Préserver le bassin du Congo

Le bassin du Congo, qui englobe une immense région d'Afrique centrale, représente un écosystème complexe riche en biodiversité et en ressources précieuses, notamment de l'eau douce et des forêts. Réservoir de carbone le plus important après le bassin amazonien, on le considère comme le second « poumon » de la planète.

Les grandes étapes

2016

Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Le projet préfigurant le Fonds bleu est présenté par la Fondation Brazzaville, qui l'a initié, lors de la COP22 à Marrakech.

2017

Commission Climat du Bassin du Congo

La CCBC a été mise en place par la Conférence extraordinaire des ministres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC).

2018

Sommet de la CCBC

Le premier sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la CCBC s'est tenu à Brazzaville. Jean-Yves Ollivier a été nommé l'un des quatre ambassadeurs de bonne volonté du Fonds.

2020

Réunion de la CCBC

Lors de la quatrième réunion du comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la Fondation Brazzaville a confirmé son soutien à une deuxième contribution technique, consistant à défendre la cause du bassin du Congo et à promouvoir le Fonds à l'échelle internationale.



Sauvegarder le second poumon de la planète

Le patrimoine naturel du bassin du Congo représente un atout essentiel pour le développement économique local ainsi qu'une source d'avantages, notamment pour les populations pauvres dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles.

Qu'est-ce qui fait la spécificité du bassin du Congo ?

Présentant un couvert forestier plus ou moins continu, le bassin du Congo compte plus de 10 000 espèces de plantes tropicales ainsi que de vastes zones humides. Sa forêt de plaine, par exemple, est la plus riche en espèces de toute l'Afrique, abritant de nombreuses espèces endémiques. Cette région englobe le complexe Ngiri-Tumba-Maindombe, site d'une superficie de 6 569 624 hectares reconnu par la convention Ramsar comme la plus grande zone humide d'importance internationale au monde, et contient la plus grande masse d'eau douce du continent africain.

Formant un immense puits de carbone, les rivières et les lacs de cette région contribuent à réduire l'impact du changement climatique. Les forêts filtrent l'eau et la purifient et la végétation freine les inondations. On y trouve une grande variété de cultures, domestiques et commerciales, notamment celles du manioc, de l'huile de palme et du riz. La pêche y représente une importante source de revenus. Les ressources précieuses et fonctions environnementales de ce bassin contribuent donc à assurer la subsistance de millions de personnes.

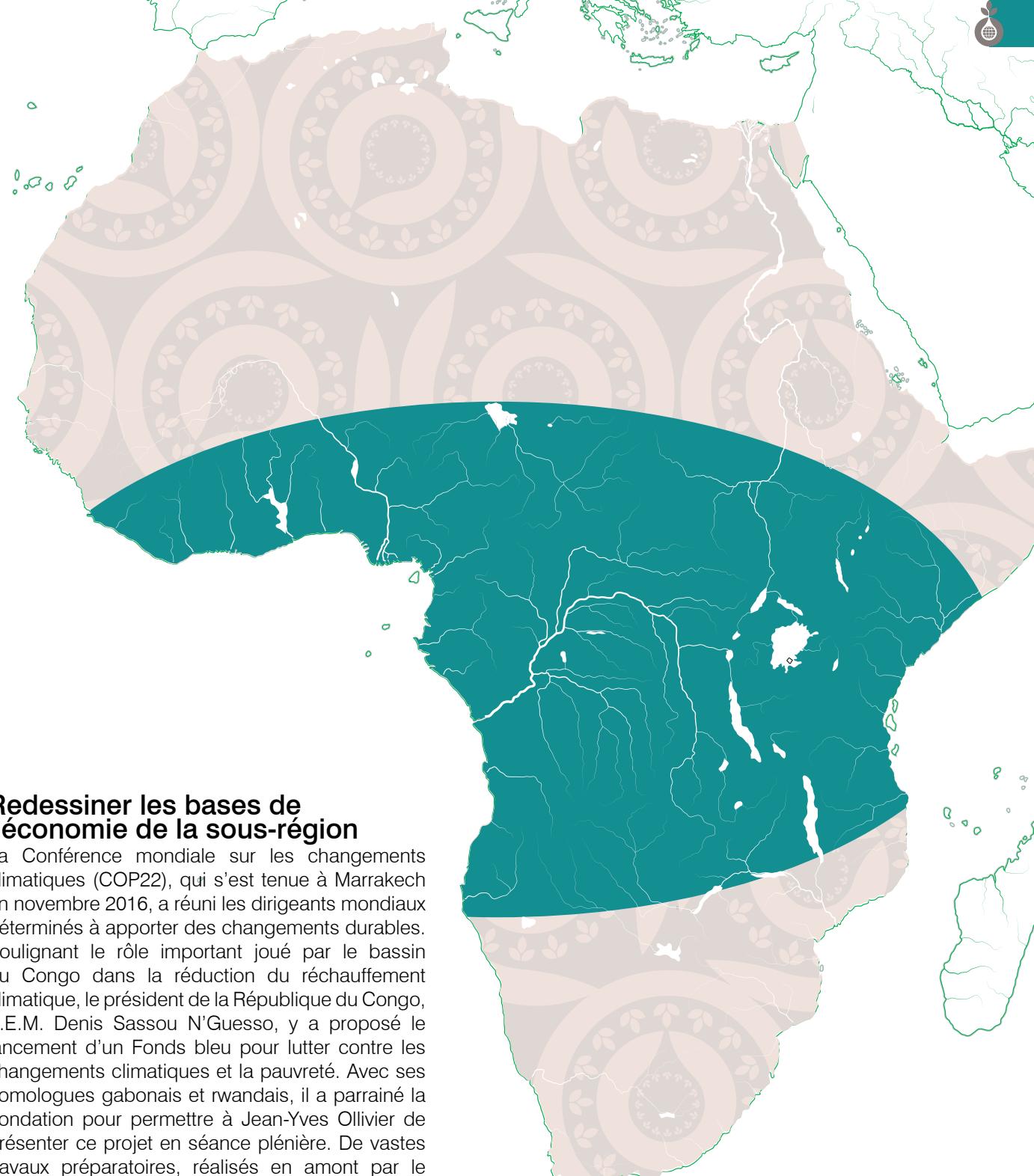
Construire une économie bleue et une économie verte

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) définit l'économie verte comme étant « sobre en carbone, économique en ressources et socialement inclusive ». Pour la Banque mondiale, l'économie bleue est une économie qui fait une « utilisation durable des ressources océaniques pour favoriser la croissance économique, améliorer les moyens de subsistance et générer des emplois tout en préservant la santé de l'écosystème océanique ». Cette définition peut être étendue aux rivières, affluents et zones

humides, ainsi qu'à un large éventail de secteurs et politiques économiques connexes. Les économies bleue et verte sont étroitement liées aux ODD de l'ONU et deviennent partie intégrante des politiques publiques et des décisions d'investissements privés dans le monde.

La nature et les populations locales pâtissent non seulement de l'instabilité politique, mais sont également confrontées à des menaces telles que l'exploitation forestière illégale, les feux de forêt, les plantations, la chasse, la croissance démographique ou encore l'exploitation minière : autant de facteurs responsables de la déforestation et de l'appauvrissement de la biodiversité. On y déplore une très forte dépendance économique vis-à-vis des ressources forestières, et l'absence d'autres sources de revenus viables.

Pour faire face à ces enjeux, de nombreuses initiatives locales, nationales et internationales ont été lancées pour protéger le bassin du Congo, exploiter et gérer ses ressources de manière durable. Le 13 septembre 2016, une première rencontre internationale d'experts, organisée à Brazzaville, a permis d'élaborer une proposition commune pour redessiner les bases de l'économie de la sous-région à travers une exploitation innovante des ressources renouvelables des eaux du bassin. De cette proposition est né le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, une initiative de développement durable ambitieuse lancée par la Fondation Brazzaville, visant à atténuer les effets néfastes de l'exploitation des forêts du bassin du Congo et à limiter, de facto, le dérèglement climatique en favorisant le développement d'économies alternatives utilisant les ressources renouvelables des eaux du Congo et de ses affluents.



Redessiner les bases de l'économie de la sous-région

La Conférence mondiale sur les changements climatiques (COP22), qui s'est tenue à Marrakech en novembre 2016, a réuni les dirigeants mondiaux déterminés à apporter des changements durables. Soulignant le rôle important joué par le bassin du Congo dans la réduction du réchauffement climatique, le président de la République du Congo, S.E.M. Denis Sassou N'Gesso, y a proposé le lancement d'un Fonds bleu pour lutter contre les changements climatiques et la pauvreté. Avec ses homologues gabonais et rwandais, il a parrainé la Fondation pour permettre à Jean-Yves Ollivier de présenter ce projet en séance plénière. De vastes travaux préparatoires, réalisés en amont par le think tank indien Strategic Foresight Group, avaient d'ores et déjà permis l'élaboration d'un document de réflexion sur la création du Fonds bleu.

Dans le prolongement de ces travaux préparatoires, la Fondation Brazzaville a organisé une rencontre internationale rassemblant des experts sur les questions environnementales et des représentants des organisations régionales. Cette rencontre a abouti à une proposition commune pour réorienter l'économie de la sous-région à travers une exploitation innovante des ressources renouvelables des eaux du bassin.

“Le partage des ressources en eau

Kabiné Komara

Ancien haut-commissaire pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, membre du conseil consultatif de la Fondation Brazzaville

Il n'existe pas en Afrique un seul pays qui ne partage pas au moins une ressource en eau, qu'elle soit souterraine ou de surface, avec un ou plusieurs pays. Il faudra une gestion appropriée des bassins fluviaux qui prenne en compte non seulement la gestion de l'eau, mais aussi la gestion des terres, la reforestation et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.





Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Créer un élan fédérateur

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a été le point d'orgue du Sommet africain de l'action organisé en marge de la COP22. Le Royaume du Maroc y a joué un rôle essentiel, contribuant à créer un élan fédérateur autour de cette initiative. Sa Majesté le roi du Maroc y a prononcé un discours dans lequel il a affirmé son soutien à la mise en place de ce Fonds. S'en est suivie la signature du Mémorandum pour la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, les 8-10 mars 2017 à Oyo, en République du Congo.

La Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC)

La Commission Climat du Bassin du Congo a été mise en place en octobre 2017, quelques jours avant la tenue de la COP23, par la conférence Brazzaville Finance Climat 2017, conférence extraordinaire des ministres des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et ceux de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Est (CEEA). La Fondation Brazzaville y a pris part à titre consultatif.

Les pays signataires sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Maroc, le Rwanda et le Tchad. Leur objectif commun était de mobiliser les ressources nécessaires au financement de programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion des économies bleue et verte.



Les chefs d'État réunis autour du président congolais Sassou N'Gesso et de Sa Majesté le roi Mohamed VI du Maroc, à l'occasion du premier sommet de la Commission climat du bassin du Congo à Kinshasa, République du Congo, en avril 2018.



Un facteur de paix et de coopération économique

Dr. Sundeep Waslekar

Président du Strategic Foresight Group India, membre du conseil consultatif de la Fondation Brazzaville

Grâce à une gestion collaborative étayant la protection collective, l'eau, souvent source de concurrence et de conflit, pourrait devenir un facteur de paix et de coopération. Si le Fonds atteint ses objectifs, il permettra d'atténuer les changements climatiques, de créer de nouveaux gisements d'emplois liés aux activités fluviales, et de promouvoir la sécurité collective dans une région marquée par l'instabilité.



Les forêts tropicales stockent légèrement plus de carbone qu'elles n'en émettent, contribuant ainsi à réduire la quantité de gaz à effet de serre.
Parc national d'Odzala, République du Congo.

Des programmes sectoriels pour accompagner la transition climatique et économique

Le Fonds bleu se destine au financement de projets nationaux et de projets intégrant une coopération entre pays riverains ou de ceux identifiés dans le Plan d'investissement. Pour être éligibles, les projets doivent contribuer, directement ou indirectement, à la préservation de l'environnement et au développement durable. Ce Fonds prévoit par ailleurs des conditions strictes afin de prévenir tout défaut de remboursement des crédits alloués aux projets. Des travaux sont en cours pour mobiliser, auprès des États africains, mais aussi des donateurs privés et publics, les ressources nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des populations locales et à la préservation, sur le long terme, des écosystèmes du bassin du Congo.

Créer un nouveau modèle économique

Le Fonds bleu est un mécanisme de financement porté et soutenu par 17 pays d'Afrique centrale et destiné à préserver la biodiversité dans la sous-région du bassin du Congo. Le fonctionnement du Fonds, sa structure juridique et son modèle de gouvernance et de gestion, basés sur les recommandations et le plan d'investissement initiaux élaborés lors de l'étude de préfiguration, ont été présentés lors de la COP25. Le PNUD a apporté un soutien technique, financier et logistique à toutes les étapes de l'élaboration de l'étude en mobilisant son réseau d'experts internationaux ainsi que ses bureaux de Rabat et de Brazzaville. Le Centre 4C Maroc, plateforme marocaine pour les informations en matière de changement climatique aux niveaux africain et international, a également joué un rôle majeur dans le financement du projet.

Les programmes s'inscrivant dans le cadre du Fonds bleu visent à favoriser la transition climatique et économique en s'appuyant sur deux leviers : le renforcement des capacités techniques et le renforcement des capacités financières par la mobilisation à la fois des fonds privés et des fonds publics.

- Trois axes prioritaires ont été identifiés :
- développement durable – enjeux environnementaux et socio-économiques ;
 - climat – adaptation, atténuation et transfert technologique ;
 - politique – intégration régionale.



La gouvernance collégiale du Fonds



Entretien avec Arlette Soudan-Nonault

Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo
Coordinatrice technique du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo



La CCBC réunit 17 pays et plusieurs opérateurs techniques et financiers au sein d'une gouvernance exemplaire...

La gouvernance collégiale de la CCBC procède du consensus porté par les dix-sept États engagés, tant au niveau du sommet des chefs d'État qui est l'organe souverain, que du comité exécutif composé par les ministres de l'Environnement. Notre processus décisionnel est fluide et transparent, basé sur cinq A, pour « Afrique » : un mécanisme de financement créé par 17 pays africains ; co-financé par eux ; un fonds multi-pays localisé en Afrique ; géré par des experts africains et internationaux ; pour créer un modèle économique, social et environnemental durable de l'Afrique.

Suite à la présentation de l'étude de préfiguration du Fonds, le 2 décembre 2020, la CCBC entre dans la phase d'opérationnalisation. Quels sont les principaux enjeux ?

Pour que les organes de gouvernance soient fonctionnels, tous les pays doivent ratifier le Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo et mettre à disposition les fonds qui vont assurer le fonctionnement du Fonds. L'Angola a déjà contribué et je l'en remercie. Nous devons également assurer la readiness régionale avec le Fonds Vert du Climat qui permettra la levée de fonds au profit du Fonds bleu, véhicule financier de la CCBC. Le plan d'investissement repose sur un portefeuille de 254 projets proposés par les États, dans le cadre de 24 programmes sectoriels. Pour mettre en place ce plan, l'enjeu majeur est de recruter la banque de développement qui gérera les fonds au nom des États membres.

Qu'attendez-vous de la part des partenaires techniques et financiers, et plus particulièrement de la Fondation Brazzaville ?

Les partenaires assurent avec nous le plaidoyer auprès d'autres institutions telles que la Banque mondiale, la BAD, les différents donateurs bilatéraux et les fonds souverains. Nous comptons sur l'engagement des ambassadeurs de bonne volonté, dont Jean-Yves Ollivier, pour y parvenir. Nous avons également besoin d'une assistance technique pour renforcer nos capacités dans le respect des cinq A. La Fondation Brazzaville, qui partage ce concept, peut nous y aider.

Un projet africain servant d'exemple

Rajae CHAFIL

Directrice du Centre 4C Maroc

La création de ce Fonds permettra à l'Afrique, lors de la prochaine COP, de montrer au reste du monde combien notre continent est engagé vis-à-vis du processus climatique mondial et, surtout, constituera un exemple du noble esprit de collaboration qui anime les pays africains.





Les tourbières du bassin du Congo couvrent près de 150 000 km². Elles constituent l'une des plus importantes réserves de carbone de la planète et contribuent, sur le long terme, à l'équilibre climatique. Les scientifiques estiment qu'elles stockent à elles seules près de 30 milliards de tonnes de CO₂, une réserve équivalente à la totalité des émissions de CO₂ humaines durant une année entière.

Les partenaires du Fonds bleu

La Fondation a été l'initiatrice du Fonds bleu pour le Bassin du Congo lors de la COP22 à Marrakech. Des membres de son conseil consultatif, experts du sujet, ont élaboré le pré-projet qui a permis de rassembler les partenaires puis de lancer l'étude de préfiguration du Fonds. Aujourd'hui, la Fondation accompagne le plaidoyer et les actions permettant la recherche de fonds auprès de la CCBC.

Leadership politique

La Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) bénéficie du soutien de l'Union africaine.
Le Fonds bleu est l'outil financier de la Commission.



Les pays engagés dans le projet



Les ambassadeurs de bonne volonté du Fonds bleu

En avril 2018, lors du premier Sommet de la CCBC, les chefs d'État et de gouvernement ont désigné quatre ambassadeurs de bonne volonté de la CCBC et du Fonds bleu : la princesse Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement, Jean-Yves Ollivier, président de la Fondation Brazzaville, Maria De Fatima Monteiro Jardim, ancienne ministre de l'Environnement de l'Angola et Lokua Kanza, artiste musicien.

La CCBC s'appuie sur plusieurs partenaires techniques et financiers





Protéger les éléphants d'Afrique

Lancée par le Botswana, le Tchad, l'Ethiopie, le Gabon et la Tanzanie, l'initiative pour la protection des éléphants (EPI) rassemble 21 États africains, des organisations intergouvernementales, des ONG, le secteur privé et des particuliers, qui travaillent en partenariat pour protéger les éléphants d'Afrique, en mettant fin au braconnage et au commerce illégal de l'ivoire. Soucieuse de trouver une solution durable, l'EPI intègre les besoins des personnes qui vivent aux côtés des éléphants et s'attache à atténuer et prévenir les conflits homme-éléphant. Ce partenariat rend possible le développement de plans d'action nationaux qui protègent les éléphants, tout en permettant aux individus qui vivent à leur côté de prospérer.



Merci !

John Stephenson

Directeur exécutif, Stop Ivory

Partenaire de la Fondation Brazzaville

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la Fondation Brazzaville, à la fois pour le travail qu'ils accomplissent et pour le soutien qu'ils nous apportent dans le cadre de ce partenariat.





Éviter les conflits entre les éléphants et les populations

« Nos pays membres africains sont confrontés à des défis aussi considérables que variés. Dans les pays où les populations d'éléphants restent stables ou sont en hausse, les gouvernements sont, à juste titre, inquiets de l'augmentation des conflits entre les éléphants et les populations. Dans d'autres, le braconnage et le commerce illégal de l'ivoire sont des fléaux qui continuent à nous préoccuper. Dans plusieurs cas, le problème est de savoir comment protéger les populations rélictuelles d'éléphants qui sont au bord de l'extinction. »

John Stephenson, directeur exécutif, Stop Ivory, et Keith Roberts, directeur exécutif du programme de lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages, Conservation International.



Les partenaires de l'initiative pour la protection des éléphants

Le 21 octobre 2015, la Fondation Brazzaville a signé un protocole d'accord avec l'ONG Stop Ivory pour soutenir l'initiative pour la protection des éléphants (EPI).







Lutter contre les médicaments falsifiés

Le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure constitue une grave menace pour les individus, les familles, les communautés et les nations, les privant d'accès à des médicaments de haute qualité et abordables. Des gouvernements africains se sont associés à des acteurs des secteurs public et privé et de la société civile afin de trouver les clés pour lutter ensemble face à ce fléau qui menace la santé publique, et pour fournir aux patients des médicaments essentiels et des soins de qualité.

Les grandes étapes

2017

Déclaration d'Oyo

À l'occasion d'une rencontre sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, la Fondation a annoncé le lancement d'une initiative pour lutter contre les médicaments falsifiés.

2018

Conférence de Londres : « Les médicaments mensongers »
La Fondation a rassemblé diverses parties prenantes afin d'explorer les priorités mondiales en matière de santé.

2019

Marrakech et les réunions préparatoires

La Fondation a organisé une série de réunions pour préparer les futures actions de lutte contre le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure en Afrique.

2020

Sommet de Lomé

La Fondation a organisé le Sommet de Lomé lors duquel six chefs d'État et de gouvernement ont signé une déclaration politique, s'engageant à combattre le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure.

Suivi du sommet de Lomé

Les États ont demandé à la Fondation de suivre la mise en œuvre des actions définies dans le cadre de l'Initiative de Lomé, notamment un audit législatif et une étude sur la chaîne d'approvisionnement du médicament.

Les effets de la corruption sur la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique

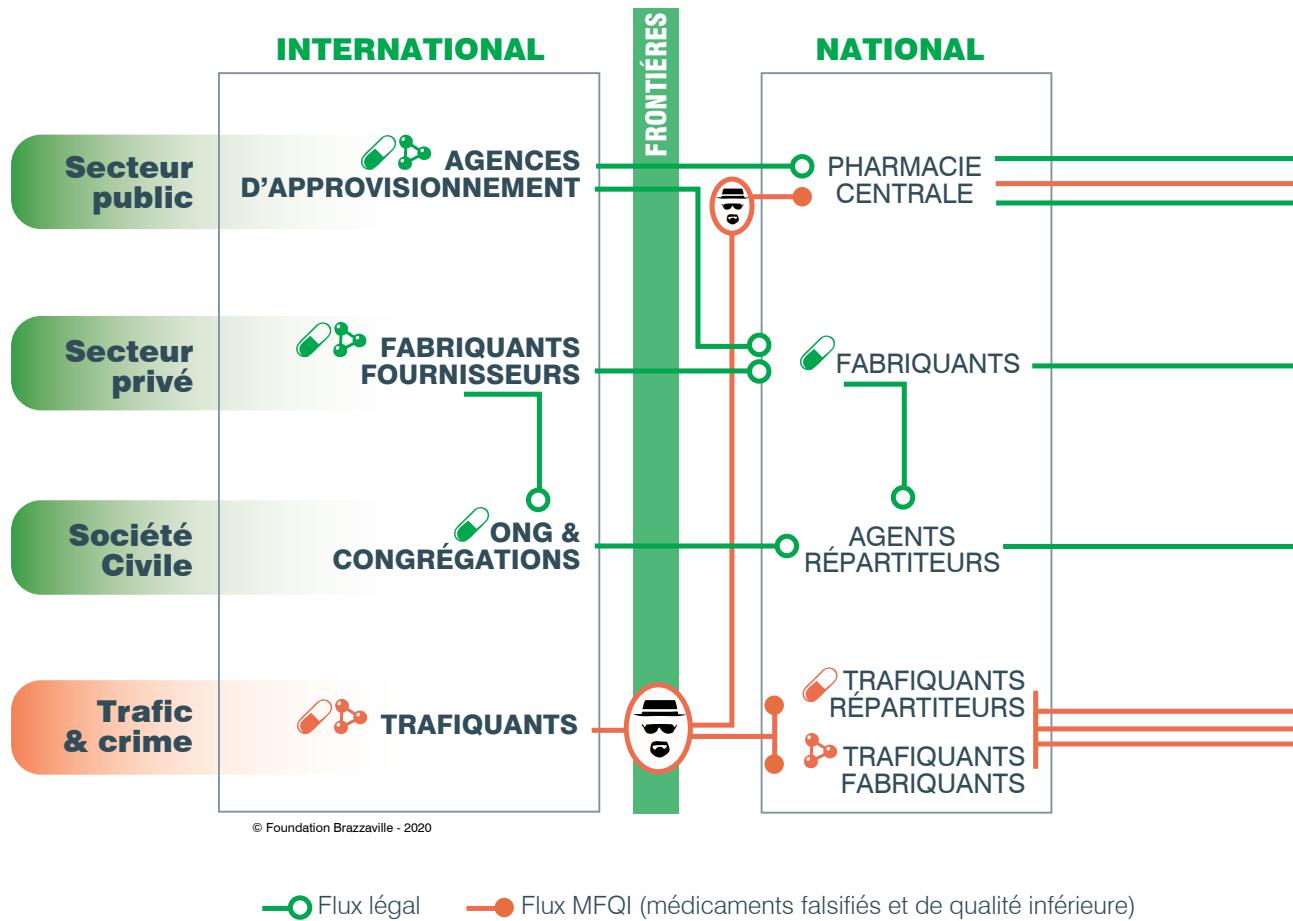
Médicaments falsifiés

et de qualité inférieure : un enjeu

Les pays africains ont d'importantes vulnérabilités en commun : la production pharmaceutique y est faible (70 % des produits médicamenteux sont importés), les canaux de distribution y sont sous-développés ou perméables, et la multiplicité des intervenants limite le contrôle que peuvent exercer les gouvernements sur les médicaments qui entrent et circulent sur le marché. Les médicaments falsifiés sont des produits médicaux délibérément contrefaits. Ces médicaments sont fabriqués, distribués et vendus par des criminels abusant de la confiance des consommateurs. Les médicaments de qualité inférieure peuvent résulter de mauvais processus de fabrication ou de contrôle qualité ainsi que d'un système de distribution faible ou corrompu.

Un lien avec la criminalité organisée

Les services de renseignement et de police ont établi un lien entre le trafic de faux médicaments et la criminalité organisée. Ces médicaments sont en effet introduits sur le marché de la même manière que le sont les drogues, les armes et le trafic d'êtres humains. La criminalité transnationale organisée finance également le terrorisme, conduisant à accroître l'instabilité des pays et à fragiliser les structures étatiques. Parmi les médicaments falsifiés et de qualité inférieure, les antipaludiques et les antibiotiques sont les plus souvent cités. Partout où ils circulent, les médicaments falsifiés et de qualité inférieure sont notamment la cause de nombreux décès, favorisant la propagation des épidémies et la résistance aux antibiotiques. Il y a donc une urgence vitale à lutter contre ce fléau.



Limiter les faiblesses dans la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique

Pour pouvoir lutter contre le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure, il convient en premier lieu de comprendre le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique à chacun de ses niveaux, tant local qu'international. Les patients peuvent accéder aux médicaments falsifiés et de qualité inférieure de trois manières :

- via le canal de distribution officiel (par ex. les hôpitaux et centres de santé privés/publics, les pharmacies privées) - il est nécessaire d'identifier les maillons faibles dans la chaîne d'approvisionnement du médicament ;
- via les marchés illégaux (par ex. les marchands de rue) - il est important d'identifier comment les médicaments falsifiés et de qualité inférieure s'infiltrent sur le marché national ;
- via Internet - le crime étant transnational, il est nécessaire de coordonner la législation à l'échelle internationale.

La vulnérabilité de la chaîne d'approvisionnement

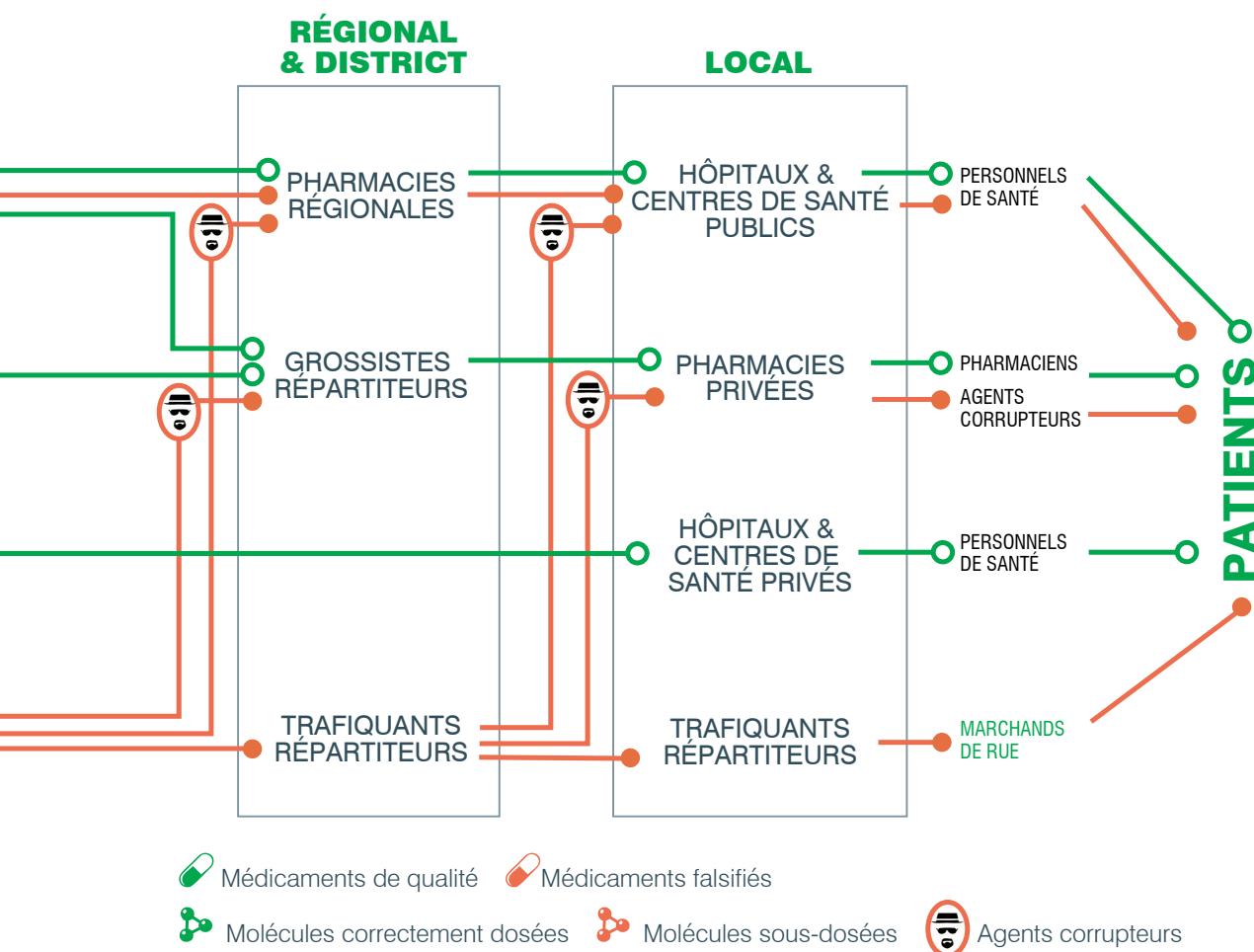
Dr. Matshidiso Rebecca Moeti

*Directrice régionale, Afrique
Organisation mondiale de la santé,
présente au sommet de Lomé*

La région africaine étant particulièrement vulnérable, nous devons unir nos forces pour éviter que ces produits ne se retrouvent dans nos chaînes d'approvisionnement pharmaceutique. Des instruments juridiques solides sont nécessaires pour criminaliser toutes les transactions concernant ces produits. Les instruments juridiques devraient être appliqués de façon synchrone avec d'autres stratégies afin de protéger la santé publique.



Dans le domaine de la santé, le programme de la Fondation Brazzaville s'articule autour de deux axes : sensibiliser à la menace que représentent les médicaments falsifiés et de qualité inférieure et soutenir techniquement les différents acteurs qui œuvrent pour améliorer l'accès à des soins de santé de qualité partout en Afrique.



Médicaments de qualité



Médicaments falsifiés



Molécules correctement dosées



Molécules sous-dosées



Agents corrupteurs

Vers l'Initiative de Lomé

La signature du protocole d'accord sur le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, en mars 2017 à Oyo en République du Congo, a également marqué le lancement, sous l'impulsion de la Fondation Brazzaville, d'une initiative pour lutter contre les médicaments falsifiés. Cette initiative a été suivie de nombreux événements qui ont permis de déboucher, en janvier 2020, sur la tenue du Sommet de Lomé au cours duquel les gouvernements du Congo, du Niger, du Sénégal, du Togo et de l'Ouganda ont signé la déclaration politique dans laquelle ils s'engagent à lutter contre les médicaments falsifiés et de qualité inférieure.





Instiller un sentiment d'urgence

À l'occasion de la 72^e Assemblée générale des Nations unies, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gesso, a appelé l'ONU à engager une lutte mondiale contre la prolifération des médicaments falsifiés et de qualité inférieure, attirant notamment l'attention de l'Assemblée sur la vulnérabilité de l'Afrique face à ce fléau. Sensible à cet appel, la Fondation, en partenariat avec le Harvard Global Health Institute et la London School of Hygiene and Tropical Medicine, a invité les diverses parties prenantes à se réunir lors d'une conférence organisée le 28 mars 2018 au Wellcome Trust de Londres sur le thème « Les médicaments mensongers », pour explorer les priorités mondiales en matière de santé. Les participants ont confirmé l'urgence face à l'action. Bien que touchant l'ensemble de la planète, ce problème impacte plus particulièrement les pays pauvres et y engendre une grave crise de santé publique. Il est très préoccupant en Afrique subsaharienne où les médicaments de qualité inférieure ou falsifiés représenteraient 30 à 60 % des produits médicaux en circulation.

Sensibiliser une diversité d'acteurs

Lors de la 71^e Assemblée mondiale de la santé qui s'est tenue à Genève en mai 2018, la Pharmacopée des États-Unis (USP) et différents partenaires, dont la Fondation Brazzaville, ont annoncé une nouvelle campagne de sensibilisation visant à montrer l'importance des médicaments de qualité sur la santé des populations. Cette Assemblée a été suivie, en septembre 2018, par l'organisation, à Oxford, de la toute première conférence sur « La qualité des médicaments et la santé publique ». La Fondation Brazzaville y était présente, aux côtés d'autres intervenants de secteurs divers : santé publique, autorités nationales de réglementation, pharmacie, biomédical, chimie, droit, éthique, sciences culturelles et sociales, industrie pharmaceutique, organisations internationales, ONG, centrales nationales d'achats ou encore experts en criminalité pharmaceutique sur Internet. Il est apparu évident que seule une approche intersectorielle pouvait permettre de faire face à cette problématique complexe aux multiples facettes.

La Fondation Brazzaville, en partenariat avec le Harvard Global Health Institute et la London School of Hygiene and Tropical Medicine, a invité divers acteurs à participer, le 28 mars 2018, à une conférence autour du thème « Les médicaments mensongers », en présence de M. Michael Deats, ancien chef du département Médicaments essentiels et produits de santé de l'OMS, du Dr. Ashish Jha, ancien directeur du Harvard Global Health Institute, de Mme Pauline Latham, membre du parlement britannique pour le Mid Derbyshire et de Sir David Richmond, ancien directeur général de la Fondation Brazzaville.

Le trafic de médicaments falsifiés contribue à l'instabilité de l'Afrique

- Les pertes financières causées par le trafic de médicaments falsifiés sont une grande menace pour la stabilité des pays africains.
- Il est désormais avéré que ce trafic est orchestré par des organisations criminelles qui s'en servent pour financer des groupes terroristes.
- L'Institut de recherche anti-contrefaçon de médicaments (IRACM) estime que 1 000 dollars investis dans des médicaments falsifiés peuvent rapporter jusqu'à 500 000 dollars de bénéfices.
- Le marché illégal des médicaments, qu'ils soient falsifiés ou de qualité inférieure, représenterait 200 milliards de dollars, soit environ 10 à 15 % du marché mondial du médicament.

Une urgence sanitaire

L'Afrique, du fait de sa démographie et de sa situation économique, représente un marché lucratif pour les trafiquants de médicaments falsifiés :

- 42 % des signalements proviennent d'Afrique sub-saharienne.
- Le manque de contrôles signifie que tous les médicaments présentent un risque de contenir des substances soit toxiques soit contre-indiquées dans certains traitements (par exemple, en mars 2019, au Cameroun, de nombreux cas d'hypoglycémie ont permis de mettre en évidence la présence d'un antidiabétique dans un médicament contre l'hypertension).
- On estime que plusieurs centaines de milliers d'Africains en meurent chaque année.
- Tous les ans, environ 122 000 décès d'enfants de moins de cinq ans en Afrique sub-saharienne sont liés à l'usage d'antipaludiques de mauvaise qualité.



L'engagement des gouvernements africains au Sommet de Lomé

Coordonner l'action intersectorielle

Pour discuter de ses futures actions en matière de lutte contre le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure en Afrique, la Fondation Brazzaville a organisé une réunion de suivi du 12 au 14 juin 2019 à Marrakech. Celle-ci a rassemblé plus d'une trentaine de participants, dont certains sont les premiers concernés par ce combat. Tous se sont accordés sur la nécessité de mettre en place une législation qui criminalise ce trafic, d'appliquer des sanctions plus répressives et d'adopter une nouvelle approche, plus large, permettant une application plus stricte de la loi, notamment à travers une étroite collaboration entre la police et la douane, mais aussi entre les ministères de la Santé, de l'Intérieur et de la Justice. Aux côtés des représentants du Congo, du Niger, du Sénégal et du Togo, des membres de la Fondation ont ensuite préparé les supports de communication et les documents juridiques en prévision du Sommet de Lomé.

Il n'y a pas de criminalisation du trafic

Jean-Louis Bruguière

Ancien juge antiterroriste, membre du conseil consultatif de la Fondation Brazzaville



Aujourd'hui, la porosité existante entre le crime organisé transnational et le terrorisme n'est plus à démontrer. Les organisations terroristes, notamment dans le Sahel, s'alimentent financièrement par des trafics de tout genre et notamment par la contrefaçon de médicaments. Le problème fondamental, aujourd'hui, c'est que ce trafic n'est pas criminalisé, parce qu'il n'y a pas d'incrimination spécifique, qu'il n'y a pas de pénalisation.

Trouver un consensus : le Sommet de Lomé

Le sommet s'est tenu le 18 janvier 2020 pour élargir le débat au-delà d'une simple problématique de santé publique et pour aider les six gouvernements africains présents à développer des solutions plus efficaces et plus pérennes. Pour la toute première fois, les gouvernements de la République du Congo, du Niger, du Sénégal, du Togo et de l'Ouganda ont signé une déclaration politique visant à endiguer le problème des médicaments falsifiés et de qualité inférieure à sa source. Connue sous le nom d'Initiative de Lomé, cette déclaration a fixé les objectifs suivants :

- mettre en place les législations permettant de criminaliser le trafic de médicaments falsifiés et de qualité inférieure et d'imposer de lourdes sanctions pénales ;
- signer et ratifier les accords internationaux, notamment la convention Médicrime, la convention de Palerme contre la criminalité transnationale organisée et le traité instituant l'agence africaine du médicament ;
- mettre en place des mécanismes interministériels afin d'assurer l'application rigoureuse de la nouvelle législation pénale au niveau national et d'améliorer la coopération entre les États.

L'Afrique doit s'engager

S.E. Faure Gnassingbé

Président de la République du Togo



C'est la première fois que nous Africains, nous emparons nous-mêmes du problème des faux médicaments et de leur trafic : un fléau dont notre continent est la première victime et dont les conséquences sont dramatiques pour nos populations. L'Afrique doit prendre en main son destin et s'engager dans la lutte contre ce trafic mortifère. Nous menons ici un combat pour la santé, le bien-être de tous, l'accès à des soins de qualité et à des tarifs abordables. Un combat qui témoigne de notre foi dans l'avenir, le futur de nos enfants, celui de l'Afrique.

SOMMET DE LOME

17-18 JANVIER 2020

#FakeDrugsRealCrime



Un sommet international de haut niveau - le samedi 18 janvier 2020, l'Initiative de Lomé a été officiellement lancée à Lomé, au Togo, par S.E. Faure Gnassingbé, président du Togo ; S.E. Yoweri Museveni, président de l'Ouganda ; S.E. Macky Sall, président du Sénégal ; ainsi que par les représentants de S.E. le président Denis Sassou N'Gesso, de S.E. le président Nana Akufo-Addo et de S.E. le président Mahamadou Issoufou. L'Organisation mondiale de la santé était représentée par le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général, et par le Dr. Matshidiso Rebecca Moeti, directrice régionale Afrique. S.E. Omar Hilale, vice-président du conseil d'administration de l'Unicef, était également présent.

Le comité de pilotage du sommet de Lomé

En septembre 2019, la Fondation Brazzaville a mis en place un comité chargé de piloter son travail sur le trafic des médicaments falsifiés et de qualité inférieure en Afrique. Ce comité se compose de cinq membres du conseil consultatif, qui ont écrit :

Nous souhaitons partager la grande inquiétude qui nous anime au sujet des conséquences de ce trafic. Pleinement investis, dans nos fonctions passées, pour assurer un développement pérenne au continent, nous voulons aujourd'hui assurer aux Africains un accès à des médicaments sûrs par la mise en place de normes fermes qui viendront pallier le manque actuel de législation pénale.

Le trafic de médicaments falsifiés est un fléau que chaque État doit aujourd'hui combattre. Il représente un risque sanitaire immense qui tue des centaines de milliers de personnes chaque année en Afrique. Aussi, il est impératif d'organiser une riposte collective face à une menace qui mérite l'implication de l'ensemble de la communauté internationale, d'autant plus que la menace ne se limite pas uniquement à l'aspect sanitaire.

Les organisations criminelles internationales, et notamment les groupes terroristes contre lesquels nous nous battons depuis des décennies, ont toujours alimenté ce trafic afin de financer leurs activités. Au-delà du seul risque sanitaire, le trafic de faux médicaments entretient les risques sécuritaires en Afrique et participe à l'instabilité du continent.

Six chefs d'État ont décidé d'unir leurs efforts pour lutter contre ce fléau. L'Initiative de Lomé est la réponse concrète qui va aboutir à la criminalisation de ce trafic assassin.

L'Initiative de Lomé est par ailleurs une preuve supplémentaire de l'incroyable vitalité de la diplomatie africaine qui, aujourd'hui, se saisit d'un enjeu sanitaire et sécuritaire majeur.

Cet accord est aussi l'occasion de souligner la prise de conscience de six chefs d'État qui s'impliquent personnellement au service de la paix et en faveur d'un avenir plus sûr sur le continent.

C'est un enjeu dont nous devons prendre toute la mesure et auquel nous devons faire face de manière collective.

Cette initiative sera la première pierre d'un projet plus ambitieux puisque nous souhaitons convier l'ensemble des chefs d'État africains, mais aussi la communauté internationale, à se joindre à notre action.



S.E. Joyce Banda
Ancienne présidente du Malawi



S.E. Kgalema Motlanthe
Ancien président d'Afrique du Sud



S.E. Amama Mbabazi
Ancien Premier ministre de l'Ouganda



S.E. Kabiné Komara
Ancien Premier ministre de la Guinée



Jean-Louis Bruguière
Ancien juge antiterroriste



Mener des actions concrètes et coordonnées

Toutes les activités de suivi sont désormais régies par la déclaration politique signée par les États participants. Pour répondre au premier volet de l'Initiative de Lomé, les gouvernements, avec le soutien de la Fondation Brazzaville, se sont mis d'accord pour établir une législation criminalisant le trafic et la vente de médicaments falsifiés et de qualité inférieure. Grâce à Kishore Sakhrani, homme d'affaires canadien devenu administrateur de la Fondation en 2020, le cabinet d'avocats international Allen & Overy a accepté d'entreprendre un audit législatif. Réalisé en 2020, cet audit a permis d'identifier les lacunes des législations existantes et de formuler des recommandations pour la rédaction de nouvelles lois et dispositions réglementaires. Une étude récente sur la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique a permis d'identifier les maillons faibles, que ce soit au niveau local ou international. Les recommandations actuellement en cours de rédaction tiennent également compte des lignes directrices de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en ce domaine.

La Fondation s'est aussi rapprochée du secrétariat et du comité des parties à la Convention Médicrime, élaborée par le Conseil de l'Europe, afin d'obtenir l'adhésion des pays signataires de l'Initiative à cet accord international. Le 2 décembre 2020, le professeur Moustafa Mijiyawa, ministre togolais de la Santé et de l'Hygiène publique, et Richard Amalvy, directeur général, ont pris la parole lors de la 3^e séance plénière du comité des parties à la Convention Médicrime.



Une réglementation et un engagement politique forts pour garantir l'accès à des médicaments de qualité

Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus

Directeur général, Organisation mondiale de la santé, présent au sommet de Lomé

Les produits médicaux falsifiés et de qualité inférieure étant un problème commun, nous devons travailler ensemble sur des solutions communes. Avec une réglementation et un engagement politique forts, nous pouvons garantir à tous nos frères et sœurs en Afrique l'accès aux médicaments qu'ils méritent. Nous apprécions l'accent mis dans la déclaration de Lomé sur la criminalisation du trafic de médicaments falsifiés. C'est un élément important de notre lutte. Deux des douze actions de la stratégie de l'OMS ont trait au renforcement des cadres juridiques pour lutter contre les criminels qui en font le trafic. Il est important de renforcer la réponse juridique aux médicaments falsifiés et non conformes aux normes, mais nous devons également faire plus.

Une atteinte directe des populations les plus vulnérables

Dr. Aminata Touré

*Ancienne Première ministre du Sénégal
Membre du conseil consultatif de la Fondation Brazzaville*



Nous espérons que la rencontre de Lomé va permettre de conscientiser les populations, notamment les jeunes et les femmes, qui doivent comprendre que ce phénomène est une atteinte directe à la vie de beaucoup de nos populations et notamment les populations les plus vulnérables. L'Initiative de Lomé doit remonter jusqu'à l'Union africaine. C'est une initiative endogène qui appelle à la modification des cadres législatifs des pays eux-mêmes et au renforcement de leur coopération.

La situation sanitaire, due à la Covid-19, n'a pas permis la tenue des séminaires au cours desquels devaient être présentés les résultats de l'audit législatif et de l'étude préliminaire sur la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique. Ces résultats seront présentés aux ministres concernés au cours du première semestre 2021.

Les effets de la corruption sur la chaîne d'approvisionnement nécessitent que des mesures soient prises au niveau de plusieurs départements ministériels au sein des pays, et que soit renforcée la coopération internationale. En effet, les travaux réalisés en 2020 ont montré que si la lutte contre les médicaments falsifiés est certes un problème de santé publique, elle relève également de la justice et de l'état de droit au niveau régional.

En 2021, la Fondation Brazzaville continuera d'apporter son appui technique aux ministres de la Santé des pays signataires, ainsi qu'aux divers ministères qui auront un rôle à jouer dans ce combat. L'urgence de la situation appelle à un élargissement de cette initiative à d'autres pays, ainsi qu'à la mobilisation d'autres acteurs publics-privés nourrissant le même objectif. Il s'agit également d'organiser une campagne de consultation de la jeunesse afin de la sensibiliser et de l'engager à agir.



“Une nouvelle ère pour les Africains

S.E. Omar Hilale

Représentant permanent du Maroc auprès des Nations-Unies, Vice-président du conseil d'administration de l'Unicef, présent au sommet de Lomé



Le sommet de Lomé sonne le début d'une nouvelle ère pour les Africains, une ère placée sous le signe d'un engagement fort des dirigeants du continent à œuvrer à l'amélioration de la santé pour tous. J'appelle les médias du monde entier à dénoncer ce trafic assassin. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité de ce trafic, il est crucial de donner un coup de projecteur sur ce qui est en jeu.

”

“Mettre en place une législation plus complète

Eve Giles

Partenaire chez Allen & Overy



Allen & Overy est ravi de s'associer au travail important que mène la Fondation Brazzaville dans le cadre de l'Initiative de Lomé et aux efforts qu'elle déploie dans la mise en place d'une législation plus complète pour lutter contre le transport et le commerce de médicaments falsifiés en Afrique. La pandémie de Covid-19 ne fait que confirmer l'importance de cette initiative.

”

Les partenaires de l'Initiative de Lomé

Après l'avoir élaborée, la Fondation Brazzaville est chargée de coordonner l'Initiative de Lomé d'un point de vue technique. Elle joue un rôle d'intermédiaire entre les différentes parties prenantes (organisations intergouvernementales, secteur privé et société civile) afin de consolider l'impact des décisions prises par les gouvernements africains engagés.

L'Initiative de Lomé rassemble les pays suivants :



La République du Congo



La République du Sénégal



La République du Ghana



La République du Togo

en charge de la coordination politique du programme



La République du Niger



La République de l'Ouganda

ALLEN & OVERY

Le cabinet juridique Allen & Overy a réalisé l'audit législatif en 2020.



Brazzaville Foundation

Gérer les ressources de manière efficiente

La Fondation Brazzaville est une organisation philanthropique qui s'astreint à des règles de bonne gestion. Les procédures mises en place garantissent que les sources de financements dont elle dispose créent de la valeur pour les actions développées avec ses partenaires dans les pays programme en Afrique.

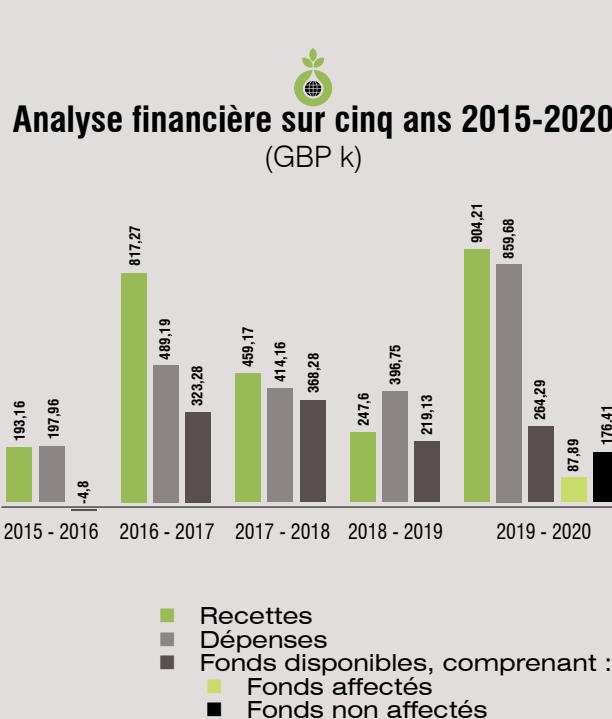
Une infrastructure philanthropique agile

La Fondation Brazzaville n'est pas une fondation distributive mais collectrice. Elle n'octroie pas de financements à des tiers. Son mode opératoire consiste à faire appel à la générosité et à la confiance de donateurs publics et privés pour soutenir les programmes co-développés et mis en œuvre avec ses partenaires africains. Depuis sa création en 2015, elle a mis en place une infrastructure philanthropique efficiente et agile, basée à Londres, reposant sur :

- un réseau de personnalités internationalement reconnues, jouant un rôle ambassadorial et de conseil ;
- un conseil d'administration formé par des personnes qualifiées dans les domaines diplomatiques, de la gestion d'entreprise et du droit ;
- une petite équipe de professionnels pluridisciplinaires, attachée au résultat et à l'impact créé.

Les membres du conseil consultatif et les administrateurs jouent un rôle éminent dans la recherche de fonds et de moyens pour l'action.

Depuis 2015, le mode d'action vise à créer le maximum de valeur et d'impact dans les pays programme, en donnant une forte capacité transformative aux ressources financières collectées.

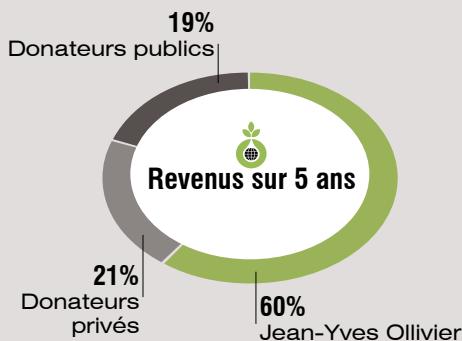


Chiffres clés depuis 2015

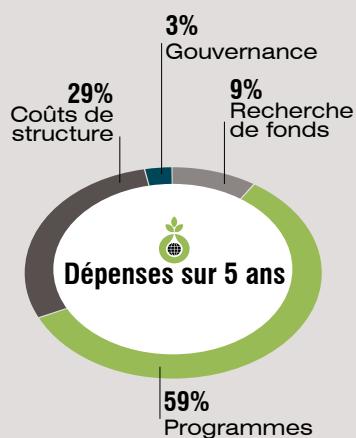
Tous les chiffres indiqués proviennent des comptes annuels déposés et sont disponibles sur le site Internet de la *Charity Commission*, l'organisme de contrôle et de régulation des ONG en Angleterre et au Pays de Galles.

Les recettes et les dépenses de la période 2015-2020 se caractérisent par des dons réguliers de personnes privées et morales, destinées à établir et stabiliser l'infrastructure philanthropique de la Fondation, et à lancer et soutenir une série d'activités dans les domaines de la paix, de l'environnement et de la santé.

Conformément aux usages de gestion associative en Angleterre, les exercices comptables pour la période 2015-2020 ont commencé le 1er avril et se sont terminés le 31 mars. Les années 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 ont été analysées à des fins de comparaison. L'année 2020-2021 fera l'objet d'un dépôt de comptes au mois de mars 2021. Le conseil d'administration a récemment approuvé le changement de calendrier comptable pour adopter l'année civile à partir de janvier 2021.



Le 23 novembre 2016 à Hong Kong, la Fondation Brazzaville a organisé un gala caritatif auquel ont participé des membres de son conseil consultatif, des amis de la Fondation et de généreux donateurs. Plusieurs lots ont été mis aux enchères (articles de maroquinerie et de voyages), dont la vente a permis de récolter 497 342 GBP.



Les fonctions de contrôle et d'audit

Chaque année, les organismes caritatifs ont l'obligation de préparer leurs comptes pour les mettre à disposition de la *Charity Commission for England and Wales*. L'élaboration des comptes et l'expertise comptable sont réalisées par Timbers Accountants Ltd, qui est le cabinet agréé par la Fondation depuis sa création en 2015. L'audit annuel est confié depuis 2017 au cabinet Hicks and Company, avant d'être soumis à la *Charity Commission*.

La diversification des recettes

Durant les cinq premières années, Jean-Yves Ollivier, président fondateur, a été le principal donateur. Ses dons manuels et pro bono constituent 60 % des recettes pour 1 575 769 GBP, et ont été fondamentaux pour établir la Fondation et lancer ses actions. D'autres donateurs privés ont contribué à hauteur de 542 681 GBP.

Les Républiques du Niger, du Sénégal et du Togo ont contribué à hauteur de 502 956 GBP pour soutenir la mise en œuvre de l'Initiative de Lomé. La contribution de la République du Congo, perçue en avril 2020, apparaîtra dans les comptes 2020. Ces sommes sont réinvesties dans les actions conjointes visant à lutter contre les médicaments falsifiés et de qualité inférieure.

À partir de la période 2020-2021, l'enjeu consiste à faire appel à de nouveaux donateurs publics et privés, au niveau international, et à minimiser les dépenses liées à l'infrastructure philanthropique à présent stabilisée.

La gestion des dépenses

Durant la même période, les ressources financières ont été affectées à la réalisation de l'objet social de la Fondation : 59 % des dépenses ont été affectées aux programmes et aux services fournis aux partenaires bénéficiaires dans les domaines de la paix, de l'environnement et de la santé (voir les programmes et projets page 49).

Les frais de fonctionnement ont représenté 29 % des dépenses. Ces dernières doivent être considérées comme indirectement liées au soutien des programmes et comme contribuant à la stabilisation de l'infrastructure philanthropique. Les coûts de recherche de fonds s'élèvent à 9 % pour la période et 3 % de ces coûts concernent la gouvernance et le fonctionnement général de la Fondation.

Dès 2021, l'objectif est de réduire les coûts de structure pour augmenter le pourcentage des dépenses liées à la mise en œuvre des programmes. Le déménagement de la Fondation, en décembre 2020, est une des actions visant à réduire les frais de structure.

Une domiciliation éthique

Depuis décembre 2020, la Fondation a déménagé ses bureaux à The Foundry, une ancienne usine située à Vauxhall (Londres), qui abrite 30 ONG travaillant sur les questions de justice sociale et de développement. L'organisme propriétaire, The Ethical Property Company, considère les critères éthiques comme une composante essentielle pour les organisations du secteur bénévole et privé, vision partagée par la Fondation.



Le renforcement de la gouvernance financière en Afrique

En juin 2019, la Fondation Brazzaville a été invitée à Lomé (Togo), par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (GIABA), à participer à un forum consultatif sur le renforcement de la gouvernance d'entreprise et des investissements financiers par la promotion de pratiques solides de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest. Philippe Jonnart, ami de la Fondation, et Oliver Scutt, administrateur, ont assisté à ce forum. Ce dernier est intervenu dans le cadre du 10^{ème} panel sur le « Financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest : rapport sur les typologies et les meilleures pratiques ».





Créer une valeur durable pour l'Afrique

La Fondation Brazzaville agit en mettant en place des programmes concrets, co-élaborés avec des opérateurs africains clairement identifiés. Ces programmes visent le développement des capacités endogènes des pays africains dans les domaines de la paix, de l'environnement et de la santé. Les ressources financières proviennent de donateurs qui partagent cette philosophie d'action.

Donner une capacité transformante aux dons

En relation avec les donateurs et les bénéficiaires, la Fondation Brazzaville s'assure que les dons produisent les résultats attendus dans le cadre de programmes co-élaborés avec les partenaires bénéficiaires. Les dons font l'objet de contrats formels.

Se conformer aux standards internationaux de diligence raisonnable et de redevabilité

Pour se conformer aux meilleurs standards, la Fondation a mis en place des procédures administratives et comptables concernant la gestion et le suivi des dons. Ces règles de transparence, de diligence et de redevabilité garantissent que les souhaits des donateurs sont respectés dans le cadre des contrats signés.

S'engager avec des partenaires responsables (RSE et ESG)

En se basant sur les principes de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et en incluant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le montage des programmes, la Fondation permet aux donateurs publics et privés de trouver un moyen d'exercer leur RSE et de contribuer financièrement à la réussite de l'action envisagée. Ainsi, les programmes soutenus par la Fondation permettent aux donateurs publics et privés d'atteindre leurs objectifs RSE et ESG.

Kabiné Komara, membre du conseil consultatif, Jean-Yves Ollivier, président fondateur et Ivor Ichikowitz, ami de la Fondation, participant au Forum de Rhodes 2019 organisé par l'Institut de recherche sur le dialogue des civilisations, partenaire de la Fondation Brazzaville.



Dans tout ce que nous faisons

Jean-Yves Ollivier

Président fondateur

Dans tout ce que nous faisons, l'Afrique est au départ et à l'arrivée. Entre les deux, l'esprit de Brazzaville – « il faut oser voir en l'ennemi l'ami exceptionnel qu'il pourrait être » – guide nos pas.

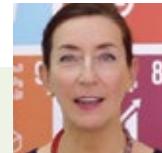


Favoriser la relance post Covid-19

Martine Therer

Représentante résidente adjointe, PNUD Maroc

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est un outil concret qui permet d'aider les 16 pays du bassin du Congo à respecter leurs engagements climatiques et leurs plans de développement, mais aussi de favoriser la relance économique après la crise du Covid-19 en ciblant les groupes les plus vulnérables : les femmes, les jeunes, les travailleurs à faible rémunération, les petites et moyennes entreprises et le secteur informel.



Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est un programme préconçu par les experts de la Fondation Brazzaville, aujourd'hui entièrement géré par la Commission Climat pour le Bassin du Congo.

Programmes et projets

Les donateurs peuvent soutenir des projets dans les domaines suivants :

Préserver le bassin du Congo

Le plaidoyer en faveur du bassin du Congo et l'appui technique pour abonder le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :

- lutte contre les changements climatiques ;
- lutte contre la déforestation ;
- mise en place d'une économie bleue et d'une économie verte.

L'Initiative de Lomé vise à réduire le trafic de faux médicaments. Elle est politiquement coordonnée par les ministres de la Santé des pays signataires avec l'appui technique de la Fondation Brazzaville.

Lutter contre les faux médicaments

Le plaidoyer pour faire connaître la problématique de la prolifération des faux médicaments et l'appui technique aux gouvernements signataires de l'Initiative de Lomé pour lutter contre ce trafic :

- amélioration de la santé publique ;
- diffusion de médicaments de qualité ;
- lutte contre les trafics criminels et le terrorisme.

Valoriser les jeunes talents africains

Identification et professionnalisation de jeunes talents africains pour renforcer les compétences des secteurs public et privé et endiguer la fuite des porteurs de ces compétences.

Agir pour la paix

À cela s'ajoutent des actions ad hoc de prévention et de résolution des conflits qui requièrent discréetion et agilité diplomatique.

Pénaliser le trafic de faux médicaments

Cécilia Attias

Présidente de la Fondation Cécilia Attias pour les Femmes

Membre du conseil consultatif de la Fondation Brazzaville

La pénalisation de ce trafic ouvre la voie à une nouvelle ère. Celle de la dignité des soins. Celle des droits respectés. Celle de l'émergence d'un cadre strict, pensé pour offrir un environnement sanitaire sûr aux Africains.





Soutenir les programmes de la Fondation Brazzaville

En soutenant les programmes de la Fondation Brazzaville, les donateurs et partenaires pro bono renforcent de manière durable la création de valeur sociale et environnementale pour le continent africain et ses populations. 80 % des ressources de la Fondation Brazzaville proviennent de la générosité de grands donateurs sans lesquels elle ne pourrait agir.

L'appui financier

Ces cinq dernières années, l'engagement financier d'un petit nombre de donateurs privés et publics a permis à la Fondation de mettre en œuvre des programmes ambitieux et à fort impact social et environnemental. Afin de développer ses activités, en 2021, elle lance une campagne de diversification de fonds.

Le soutien pro bono

Au-delà d'une participation financière, différentes formes de partenariats sont envisageables afin de soutenir la Fondation et ses programmes :

- relais des actions et des messages portés par la Fondation ;
- partenariat en nature - mise à disposition de moyens matériels, humains ou techniques ;
- partenariat de compétences - mise à disposition de compétences notamment sous forme de mise à disposition de personnel, d'accompagnement dans le montage et la mise en place des projets, ainsi que d'appui technique de courte ou longue durée.



Les partenariats pro bono

De nombreux acteurs publics et privés se sont d'ores et déjà engagés à soutenir les actions de la Fondation.



La République du Congo
Gestion d'événements



La République du Niger
Expertise technique sur les médicaments falsifiés et de qualité inférieure, 2019



La République du Sénégal
Dialogue intra-libyen, 2018



La République du Togo
Organisation du sommet de Lomé, 2020

Richard Attias and Associates
Gestion d'événements, 2020



Vae Solis
Affaires publiques



Sovereign Strategy
Affaires publiques



Norton Rose
Révision de la gouvernance de la Fondation, 2020



Allen & Overy
Audit législatif, Initiative de Lomé, 2020

ALLEN & OVERY

RED.C
Affaires publiques





Le programme Jeunes talents africains a pour objectif de renforcer les compétences des secteurs publics et privés

Nous contacter

Vous souhaitez soutenir les programmes de la Fondation ou savoir comment devenir partenaire ? Contactez nous à :
partnerships@brazzavillefoundation.org

Les partenariats experts

Les partenaires experts contribuent à l'enrichissement des échanges dans les domaines d'action de la Fondation.



Dons en provenance des États-Unis

Notre partenariat avec la King Baudouin Foundation United States permet aux donateurs résidant aux États-Unis de soutenir la Fondation Brazzaville en faisant des dons déductibles des impôts. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.





Fondation Brazzaville

Adresse postale

The Brazzaville Foundation
The Foundry
17 Oval Way
London SE11 5RR
Royaume-Uni

Numérique

www.brazzavillefoundation.org
contact@brazzavillefoundation.org

Brazzaville Foundation

@BrazzaFound

Fondation Brazzaville

Fondation Brazzaville